



SOMMAIRE

■ Agenda.....	2	■ Environnement.....	25 à 28
■ Le mot du Maire.....	3	■ Vie locale	29 à 31
■ Vie municipale.....	4 à 15	■ Vie associative	32 à 36
■ Enfance et Jeunesse	16 à 18	■ Fougères agglomération.....	37
■ Etudes et Travaux.....	19 à 21	■ Démarches administratives ..	38 à 39
■ Vie économique.....	22 à 23	Aires de jeux à Laignelet	40
■ Action sociale.....	24		

CLASSES 5
Il est fait appel aux volontaires pour l'organisation des classes 5

Agenda

SAMEDI 02 AOÛT

JEUDI 11 SEPTEMBRE

MARDI 16 SEPTEMBRE

MERCREDI 01 OCTOBRE

JEUDI 16 OCTOBRE

SAMEDI 15 NOVEMBRE

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

JEUDI 20 NOVEMBRE

SAMEDI 22 NOVEMBRE

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE

SAMEDI 29 NOVEMBRE

VENDREDI 05 DÉCEMBRE

SAMEDI 06 DÉCEMBRE

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

MARDI 16 DÉCEMBRE

Hommage au Soldat Wilson, Municipalité

Concours interne de palets, Club des Agneaux

Voyage Cabourg et Pays d'Auge, Club des Agneaux

Repas, CCAS

Buffet campagnard, Club des Agneaux

Remise des prix « Maisons Fleuries » + Accueil nouveaux nés

Accueil des nouveaux habitants à la salle de la Foucherais, Municipalité

Cérémonie du 11 novembre

Concours de belote, Club des Agneaux

Palets, TC2L

Exposition/Vente, les Amis des verriers

Téléthon, Municipalité et associations

Illuminations de Noël, Municipalité

Repas, APE

Concert Gospel, Municipalité

Repas de Noël, Club des Agneaux

MAIRIE

32, avenue du Maine - 35133 LAIGNELET - Tél : 02.99.94.46.08 mairie@mairie-laiglelet.fr

La Mairie est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15



Vivre à Laignelet, mais surtout en bonne santé et le plus longtemps possible. C'est l'une des ambitions de vos élus municipaux pour les années à venir.

Depuis la réalisation des opérations suivantes : la Résidence Sainte Anne et la Résidence intergénérationnelle des 3 Chênes, nous avons voulu vous donner des solutions de proximité pour que chacun reste le plus proche de sa famille.

Aujourd'hui, nous avons décidé de conforter cette démarche mais pour tous.

Ainsi, dès le plus jeune âge, des services municipaux de proximité proposent des activités :

- Accueil de 0 à 3 ans
- Centre de Loisirs
- Activités pour adolescents

Des associations ont mis en place des activités pour les parents :

- Course à pied
- Gym douce
- Tennis
- Football
- Palets
- Mémoire
- Informatique
- Danse

Et pour les aînés, là aussi des animations répondent aux envies de chacun :

- Rencontres, sorties
- Jeux collectifs
- Promenades
- Activités détente
- Culture, mémoire

Et la municipalité s'engage à apporter d'autres propositions complémentaires pour tous.

A la maison commune, des personnes de plus de 65 ans ont accepté de participer une fois par mois à une animation bien être.

A la maison paroissiale ou ancienne école privée, l'équipe municipale a décidé d'étudier la réalisation d'un autre espace bien être pour tous.

Les premières esquisses proposent une salle d'environ 100 m² dans laquelle avec vous nous pourrions trouver des équipements permettant de se maintenir en bonne santé ou de garder son capital santé. Ce nouvel équipement sera situé à proximité d'un espace en plein air. Lui aussi, il visera tous les âges pour que chacun effectue des mouvements ou des gestes permettant de garder le cap d'une bonne santé.

C'est ambitieux, mais avec chacun nous pensons répondre au bien vivre en Bretagne. Différents partenaires : Etat, Région, Département, organismes de santé approuvent la démarche. Espérons qu'ils nous soutiendront.

Mais avant de livrer ces beaux projets, nous avons aussi décidé de maintenir les taux de fiscalité et d'engager au sein de ce budget 2025 des opérations significatives dont :

- L'aménagement de l'avenue de Bretagne
- L'installation de conteneurs semi-enterrés
- La création d'un parc de stationnement

Malgré ce beau dynamisme, un point noir n'est pas réglé : la boulangerie.

Nous avons des contacts, nous espérons une réouverture prochainement. Cependant les vacances d'été arrivent.

Je vous souhaite à tous un bon repos, des rencontres chaleureuses et des échanges familiaux riches.

Au plaisir de se retrouver dès la rentrée.

Bonnes vacances à tous

Votre Maire, André PHILIPOT



TARIFS 2025

1. Location de salles : Voir bulletin municipal de janvier 2025 (page 7)

Pour les associations communales, elles bénéficieront d'une location gratuite par an pour les locations d'une salle pour un repas pour le week-end. Si la capacité de la salle ne permet pas d'organiser cet événement, une aide financière correspondant au montant d'un repas sans chauffage sera accordée. Les utilisations des salles pour les activités, les associations communales, sont gratuites dans la semaine. Pour les Fêtes de quartier, la location de la salle de la Foucherais (RDC) est possible une fois par an gratuitement, sous la responsabilité d'une personne (personne porteuse de cette manifestation). Par contre, si la commune a besoin d'une salle, elle est prioritaire à tout moment. Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée aux associations. Toutes les associations communales pourront bénéficier d'une location de chapiteau par an non reportable. Les dimensions maxi seront de 4 m x 8 m soit 32 m².

2. Mise à disposition de terres agricoles

Locataire	Parcelle	Surface	Loyer 2025
	AC 215	11 342 m ²	174.40 €
	AC 6 et AC 7	11 327 m ²	173.30 €
GAEC de la Forêt	AL 266 et 287	5 724 m ²	87.58 €
GAEC de la Forêt	AL 380, AL 381 et AL 382	9 936 m ²	152.02 €
GAEC de la Forêt	AL 284	7 135 m ²	109.17 €
GAEC de la Forêt	AL 281 et AL 280	4 189 m ²	64.09 €
	AL 41 et AL 40	43 944 m ²	672.32 €
Association des Jeunes Agriculteurs	AL276	10 943 m ²	Réservé

3. Concessions cimetière

Concessions 30 ans traditionnel et cinéraire	250.00 €
Concessions 50 ans traditionnel et cinéraire	400.00 €
Dépôt au caveau communal (forfait de 8 jours)	50.00 €
Jour supplémentaire	10,00 €
Jardin du souvenir sans plaque	50.00 €
Jardin du souvenir avec plaque	90.00 €
Dispersion des cendres (si pas prise en compte par les services funéraires)	40,00 €

4. Assainissement des eaux usées

Part fixe	5.00 €
Par m ³	2,70 €/ m³

Pour les utilisateurs de puits, un forfait de 30 m³ / résident est demandé.

5. Photocopies

A4	0.30 €
A4 recto/verso	0.40 €
A3	0.50 €
A3 recto/verso	0.70 €
Associations communales	Un forfait de 1000 photocopies A4 Noir et Blanc est offert ; La mise en page est réalisée par l'association Avant publication le contenu est vérifié. Il ne sera pas fait de photocopies couleur.

VIABILISATION DE PARCELLE À LA MASSONNAIS

Après étude, il est accepté la proposition du bureau d'étude TECAM.

- L'estimation de la viabilisation **16 200.00 € HT**
- Les honoraires du Maître d'œuvre **3 800.00 € HT**

DÉCISIONS MODIFICATIVES SUR BUDGET

1. Budget résidence Les Verriers

Dépenses Fonctionnement	Article 65882 – Reversement excédent budgétaire Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	- 7 300.00 €
Dépenses Fonctionnement	Article 6045 – Achats d'études et de prestations de services Chapitre 011 – Charges à caractère général	+ 7 300.00 €

2. Budget commune

Dépenses Fonctionnement	Article 66111 – Intérêts réglés à l'échéance Chapitre 66 – Charges financières	+ 15.00 €
Dépenses Fonctionnement	Article 673 – Titres annulés Chapitre 67 – Charges spécifiques	- 15.00 €

VALIDATION DE DEVIS EN PRESTATIONS

1. Devis pour éclairage public PPEM (Petit Pôle d'Échange Multimodal) :

Le syndicat départemental d'énergie propose un devis pour l'éclairage de l'opération aménagement de l'arrêt de bus pour un montant de **5 113.93 € TTC**. Les élus valident cette dépense.

2. À la salle communale, le devis de l'entreprise CORVAISIER pour le règlement du module antipanique de la porte accès cour de **230.13 € HT** est accepté.

3. Contrat de prestation pour l'assistance technique et le suivi du fonctionnement des postes de refoulement, le montant annuel sera de **4 460.00 € HT** pour les postes de La Pichonnais, Malhère, Azur et La Vallée.

Pour les contrôles de conformité et d'entretien du réseau, les tarifs seront les suivants :

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES prix HT en € au 01/01/2025

1 - Contrôle des raccordements assainissement			
1-1	Contrôle de conformité de branchement particulier (eaux usées et eaux pluviales) avec fourniture d'un rapport d'inspection.	U	162,00
1-2	Enquête de conformité de branchement à l'unité sur demande de la Collectivité	U	162,00
1-3	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 10 enquêtes)	U	140,00
1-4	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 50 enquêtes)	U	124,00
1-5	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 100 enquêtes)	U	108,00
1-6	Enquête de conformité de branchement sur demande de la Collectivité (en cas de commande groupée comprise entre 2 et 500 enquêtes)	U	97,30
1-7	Contre-visite après mise en conformité des installations intérieures, y compris remise soit du certificat de conformité, soit de la liste des non-conformités à résorber	U	81,00
1-8	Contrôle de conformité de branchement neuf	U	54,00
2 - Curage préventif et évacuation des déchets			
2-1	Curage préventif (eaux pluviales ou eaux usées)	ML	1.80
2-2	Evacuation des déchets de sable (comprenant prise en charge et traitement)	T	168.10
2-3	Evacuation des déchets autres que sable (comprenant prise en charge et traitement)	T	59.80

4. Travaux plomberie à la salle de la Foucherais

Mr Petitpas Didier présente le devis de l'entreprise GALLE pour un montant de **429.00 € HT**.

5. Validation du devis sortie scolaire 2025

Une classe découverte est organisée du 30 juin au 1^{er} juillet 2025 à Montmartin sur Mer. Le coût du transport sera pris en charge par la commune pour un montant de **1 585.45 € HT**.

NOUVEAU LOTISSEMENT ET GIRATOIRE

- Suite aux échanges, il est décidé de nommer ce nouveau lotissement Résidence Le Clos Des Capucines (Voir plan dans « Lotissements communaux »).
- Dans le cadre de l'aménagement de l'avenue de Bretagne, il est décidé de nommer le futur giratoire « Giratoire de la Croix » situé au lieu-dit de La Croix Aux Morts.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Du SMICTOM, de Fougères Agglomération et du service d'assainissement. Ils sont disponibles en mairie pour consultation.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Mme Garnier Stéphanie présente les animations de fin d'année. Le groupe « 2'moiselles interviendra le samedi 14 décembre 2024 à 20h00 à l'église pour un montant de **900.00 €**.

• Conseil du 12 décembre 2024

FINANCES

1. Décision modificative au budget communal :

Dépenses de fonctionnement	Chapitre 011 - Charges à caractère général	+ 15 000.00 €
	Chapitre 66 - Charges financières	+ 22 000.00 €
Dépenses de fonctionnement	Chapitre 012 - Charges de Personnel	- 5 000.00 €
	Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	- 4 000.00 €
	Chapitre 014 - Atténuations de produits	- 3 000.00 €
	Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	- 25 000.00 €
Dépenses Investissement	Article 231 – Immobilisations corporelles Opération 130 – Aménagement Avenue de Bretagne	- 25 000.00 €
Dépenses Investissement	Chapitre 021 – Virement à la Section d'Investissement	- 25 000.00 €

2. Devis d'aménagement paysager à la résidence le Clos Coris

Afin de végétaliser cette résidence dans le cadre de sa modernisation, le devis de l'entreprise LAMBERT est validé pour un montant de **1 970.00 € HT**.

3. Devis alarme anti intrusion à l'école

Suite à une défection de l'alarme existante, l'entreprise AET propose une solution pour un montant de **231.99 € HT**. Lors de la séance, ce dernier est validé.

4. Devis aménagement de jeux à l'école

Après étude du devis de l'entreprise KOMPAN, les élus valident le montant de **1 474.40 € HT**.

5. Nettoyage de l'espace agricole de l'indivision Hubert

Après étude du plan avec l'entreprise SAUCET, il est décidé de valider le devis de **2 950.00 € HT**. Les travaux seront réalisés dès la fin de l'hiver 2024-2025.

6. Validation du plan de financement de l'Avenue de Bretagne

Il est décidé après analyse de réaliser, en fonction des aides financières, l'aménagement de l'entrée Est de l'agglomération et une partie de l'avenue du Maine pour un montant de **644 168.10 € HT**. Le plan de financement sera le suivant :

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre TECAM	60 420.00 €	DETR 40%	120 000.00 €
Achat de Terrain Y compris frais de notaire	110 000.00 €	Département : -Amende de Police	En cours d'étude
Travaux 1 ^{ère} tranche	462 787.10 €	Ambition commune (40%)	100 000.00 €
Bureau de contrôle	3 000.00 €	Autofinancement commune	424 168.10 €
GEOMAT	2 500.00 €		
Sondage de Sol	5 461.00 €		
Total HT	644 168.10 €	Total HT	644 168.10 €



7. Subvention exceptionnelle pour les enfants de la commune concernant le séjour scolaire à Montmartin sur Mer

Il est décidé d'accorder une aide de **20.00 €** par enfant de la commune suivant le justificatif fourni par l'école publique des 3 Chênes.

PERSONNEL

1. Poste d'agent technique pour l'école

Suite à un départ, il est décidé de créer un poste d'agent technique à l'école du 1er janvier 2025 au 08 juillet 2025.

2. Poste d'archiviste

Afin de poursuivre la demande de classement et d'archivage en 2025, il est décidé de publier un poste d'archiviste pour une durée de 2 mois et d'investir dans du rayonnage.

3. Poste de secrétaire générale

La fin de contrat arrive à échéance pour ce poste. Ainsi le poste a été publié. Après étude des candidatures, il est décidé de prolonger l'emploi de contractuel avec Mme Lebacle pour une durée de 3 ans.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

1. Rapport d'activités de Fougères Agglomération

Après une présentation détaillée faite par Mr Le Maire, l'ensemble des élus présentent leurs observations et demandent que Mr Le Président en tienne compte.

2. Rapport sur le prix et la qualité du Service d'eau potable pour notre territoire

Mr le Maire présente le rapport annuel. Plusieurs observations sont faites. Les plus significatives concernent le pourcentage de fuites sur le réseau et les faibles investissements pour renouveler les réseaux. Cette situation risque de pénaliser les futurs budgets.

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Equipe municipale donne un avis défavorable dans le cadre de l'enquête publique concernant le captage de l'eau potable de la Bretonnière car ce captage engendre des effets sur des nappes phréatiques de la commune : perte d'humidité des sols agricoles, difficile étiage des ruisseaux et impact sur la végétation.

URBANISME

Révision du PLU de Laignelet

Il est rappelé la procédure pour permettre un arrêt du projet en 2025.

Conseil du 9 janvier 2025

FINANCES

1. Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses avant le vote du budget primitif 2025 du Budget Communal

Afin de régler les dépenses avant le vote du budget 2025, des dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales autorisent d'utiliser des crédits pour les dépenses d'investissement sur les opérations maintenues pour 2025.

Chapitre	Opérations	Crédits autorisés avant le vote du budget
20	Toutes les opérations	1 344.00 €
21	Toutes les opérations	7 458.00 €
23	Toutes les opérations	52 906.00 €
TOTAL		61 708.00 €

Le Conseil municipal valide cette orientation.

2. Devis pour la formation du personnel aux gestes des 1ers secours

Après consultation d'établissements, il est retenu l'établissement CEPIM pour un montant de 1 291.67 € HT. 10 agents suivront cette formation de 2 jours.

URBANISME

1. PADD : projet d'aménagement et de développement durables

Conformément à l'article L151-5, le Conseil municipal oriente le Plan Local d'Urbanisme suivant 4 critères :

- Opter pour un développement urbain raisonné et centralisateur
- Offrir un cadre de vie agréable
- Créer des conditions favorables à l'activité
- Préserver les espaces et paysages remarquables

2. Consommation foncière

Après étude par les services, Mr le Maire présente le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols.

Les opérations liées au PC035138200017 et PA0351382100001 (surface de 3.38 ha) donnent la consommation entre le début du mandat et août 2021. Puis jusqu'à aujourd'hui les opérations PC0351382200005 (surface de 0.03 ha), PA0351382100003 (surface de 0.63 ha) et PA0351382100002 (surface 1.06 ha), ont engendré une consommation de 1.72 ha.

Cette analyse montre que globalement elle est maîtrisée depuis plusieurs années.

• Conseil du 13 février 2025

FINANCES

1. Débat d'orientation budgétaire 2025

Afin de préparer le budget 2025, les élus s'accordent pour orienter les dépenses 2025 suivant les thématiques suivantes :

➔ Activités économiques

- Travaux d'aménagement à la ZA la Massonnais

➔ Orientation d'aménagement

- Révision du plan local d'urbanisme
- Etude de la propriété CLOSSAIS
- Etude des réseaux eaux pluviales et eaux usées

➔ Mobilité et transport en commun

- Aménagement des arrêts de bus
- D'aires de stationnement et d'espaces vélos

➔ Accueil des nouveaux habitants

- Aménagement Résidence la Vallée
- Mise en place de 4 conteneurs semi-enterrés
- Acquisition foncière
- Espace St Martin
- Résidence des Capucines
- Mutuelle communale

➔ Patrimoine - Travaux

- Travaux et entretien de voirie
- Effacement des réseaux aériens Résidence des Coteaux
- Aménagement des abords du cimetière

- Balisage sentier : sentier des croix et des calvaires
- Aménagement de l'Avenue de Bretagne (1ère tranche)
- Aire de stationnement de l'Avenue du Maine
- Réfection du mur sud de la Salle communale
- Modernisation de la Boulangerie – Epicerie
- Jeux et peinture à l'école

➔ Équipements

- Mobilier salle intergénérationnelle et salle associative
- Plans de la commune
- Affichage numérique à la Mairie
- Aires de jeux

➔ Services communaux

- Achat de petit matériel pour les services techniques
- Equipement informatique pour les services de la Mairie

➔ Accompagnement des Associations – Activités culturelles

- Concert de fin d'année
- Subvention aux associations communales
- Matinée citoyenne
- Étude d'un espace de détente, de convivialité et de bien-être
- Semaine Européenne : Marche au sentier Européen

Il est précisé que toutes les orientations tendent à réduire l'impact carbone et répondent aux enjeux environnementaux

2. Subventions aux associations

Voir partie budget.

3. Maintenance du chauffage au Pôle Enfance

Après consultation, le devis de **617.00 € HT** de l'entreprise Delalonde est validé pour la maintenance de la chaudière gaz.

4. Sauvegarde informatique

Après consultation, il est retenu l'entreprise MENON BURO pour des équipements de sauvegarde informatique pour un montant de 230.53 € HT.

5. Aménagement pour le secteur la Croix aux morts

Dans le cadre de l'acquisition des terrains de l'indivision Hubert, il est décidé d'effectuer des échanges de parcelles pour supprimer la parcelle enclavée. Ainsi, en accord avec M. et Mme PETITPAS Didier, il est décidé de borner la nouvelle répartition des parcelles. Le financement de cette opération sera partagé à 50% pour chaque partie (frais de bornage et frais d'actes).

6. Devis pour évacuation d'amiante déposée sur le domaine public

N'ayant pas retrouvé l'auteur de ce dépôt, il est demandé à l'entreprise BORDINI d'intervenir pour nettoyage du lieu (« le Chatel »).

Le coût de l'opération est chiffré à **1 180.00 € HT**.

7. Etude des travaux de voirie pour l'année 2025

- Création d'un sentier piéton au lieu-dit Louedron
- Aménagement des circulations piétonnes aux abords de l'établissement Ste Anne :
- Modernisation des allées et de l'aire de jeux aux abords de la Salle de la Foucherais :
- Modernisation des allées au sein de la résidence le Val :
- Création d'aires sécurisées pour randonneurs route de Malhère et route de la Forêt :
- Modernisation des tampons de chaussée en agglomération :

12 486.00 € HT.

7 606.00 € HT.

6 943.00 € HT.

10 649.00 € HT.

1 715.00 € HT.

2 183.00 € HT.



8. Changement du chauffe-eau de l'appartement communal au 2 avenue du Maine

Suite à la proposition de l'entrepris Galle, il est validé le remplacement du chauffe-eau dans l'appartement communal pour un montant de **988.50 € HT**.

9. Etude préliminaire de la maison d'accueil Bien-être et Santé

Après étude en commission, il est décidé de confier au cabinet Dupriez une étude préliminaire sur le bâtiment accueillant notamment la maison paroissiale pour la somme de **3 800.00 € HT**.

ORDURES MÉNAGERES

Après avoir régulièrement sollicité le SMICTOM pour la mise en service des points de collecte pour des poubelles semi-enterrées, il est proposé deux lieux prioritaires : La Résidence Emeraude et La Résidence la Vallée.

Et un lieu secondaire : Résidence la Perrière.

ALIMENTATION GAZ

Après avoir présenté le rapport d'activité sur la concession gaz et son développement sur la commune, Monsieur le Marie présente la sollicitation de accordement au réseau d'une production de gaz vert venant du département de la Mayenne.

Les élus constatent aussi que ces raccordements d'unité de méthanisation peuvent rendre autonome la commune par rapport à certaines énergies fossiles.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Mme PENDRIGH Colette, 1ère adjointe, présente le travail réalisé par Mme Guérin agent administratif sur deux actions principales : rédaction d'une politique générale de la protection des données et mise en place d'une charte informatique.

Il est noté que les formulaires à l'attention du public indiqueront les mesures prises pour protéger les données individuelles et que chaque service devra intégrer dans son quotidien ces mesures de protection.

COMMERCE AMBULANT

Les élus signalent l'intérêt de l'arrivée d'une nouvelle activité commerciale « vente de pizza » le mercredi en fin de journée.

• Conseil du 13 mars 2025

FINANCES

1. Subventions aux associations

Deuxième examen, il est accordé à : AGYL (gymnastique) **500.00 €** et pour Les amis des Verriers **250.00 €**.

2. Entretien des espaces verts

Après consultation de 7 entreprises locales, il est retenu l'entreprise LES JARDINS GORONNAIS (insertion de travailleurs handicapés) pour les Résidences La Source et Emeraude pour un montant de **7 056.00 € TTC** et l'entreprise LAMBERT Paysage pour l'entretien de la ZA La Massonnais pour un coût de **1 800.00 € TTC**.

3. Feu d'artifice 2025

En partenariat avec l'association St Jean, il est décidé après consultation de choisir pour sa prestation l'entreprise FÉÉRIE pour un total de **2 500.00 € HT**. La manifestation aura lieu le vendredi 27 juin 2025.

4. Concert Gospel

Mme Garnier Stéphanie, adjointe, a sollicité plusieurs animations pour la fin de l'année. Il est décidé de retenir un groupe de Gospel pour le 14 décembre à 15H à l'église pour un montant de **1 395.00 TTC**.

5. Défibrillateur

Après étude, il est décidé de positionner plusieurs défibrillateurs sur l'agglomération de la commune. Ainsi GAMA FORM installera un nouvel appareil dans le hall extérieur de l'école pour un montant de **1 500.00 € HT** et assurera la maintenance de l'ensemble des appareils pour un montant de **225.00 HT** par an.

6. Peinture à l'école

Après consultation, il est décidé de retenir l'entreprise SALIOT ROSSIGNOL pour un montant de **4 542.52 € HT**. Les travaux auront lieu courant juillet 2025.

7. Fourniture de rayonnages et de boîtes à archives pour l'archivage

Après consultation, il est retenu l'entreprise MANUTAN pour le rayonnage d'un montant de **894.60 € HT** et l'entreprise RELICOM pour un coût de **1 068.11 € HT**.



Vie Municipale

8. Devis pour un commutateur

Il est décidé de valider le devis de MICRO C pour un montant de **183.00 € HT** pour le commutateur de la mairie.

9. Bilan des dépenses Voirie pour l'année 2024

	Prévisionnel 2024	Bilan 2024	Ecart
Travaux d'entretien	16 690,00 €	16 775,60 €	-85,60 €
Coût de personnel	35 522,24 €	35 722,58 €	-200,34 €
Total Fonctionnement	52 212,24 € TTC	52 498,18 € TTC	-285,94 € TTC
Investissement	60 456,71 € TTC	73 417,75 € TTC	-10 475,84 € TTC

ÉQUIPE MUNICIPALE

Mr le Maire présente la situation actuelle après le retrait des délégations à Mr Demarquet (2ème Adjoint). Le Conseil municipal décide de supprimer le poste de 2^{ème} Adjoint, de réduire le Bureau municipal à 3 adjoints et de maintenir les conseillers municipaux délégués. Les fonctions sont réparties entre les membres du Bureau.

● Conseil du 24 mars 2025

BOULANGERIE-EPICERIE

1. Matériel

Monsieur le Maire fait le point du travail réalisé par les membres de la commission. Il est décidé d'acquérir du matériel de boulangerie et pâtisserie pour accueillir le nouvel exploitant.

2. Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Achat matériel	60 000.00 HT	Département : Ambition commune 40% limite de 100 000 €	24 000.00 € HT
		Région	En cours d'étude
		Autofinancement	36 000.00 € HT
Total	60 000.00 HT	Total	60 000.00 € HT

URBANISME

Validation d'un devis complémentaire pour la révision du PLU

Suite à la proposition de L'ATELIER D'YS pour un montant de **1 400.00 € HT**, pour une mise à jour du travail réalisé depuis 2018, les élus valident le devis.

● Conseil du 17 avril 2025

FINANCES

1. Budget

Voir le thème budget de ce bulletin.

2. Amendes de police

Demande d'attribution des recettes des amendes de police pour la création d'un giratoire à l'entrée de l'agglomération et pour l'aménagement d'une partie de l'avenue de Bretagne auprès du département.

3. Entretien terrain de football

Le devis de l'entreprise TSE a été validé pour un montant de 2 465.00 € HT.

4. Indemnités des élus

Présentation du bilan annuel ds indemnités des élus.



URBANISME

1. PLUI Fougères Agglomération

Après étude de la demande du Président de Fougères agglomération du transfert de la compétence du plan local d'urbanisme, les élus municipaux confirment leur décision antérieure de refus afin de garantir l'autonomie des décisions agnelaises.

2. Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la révision du PLU communal, les élus municipaux arrêtent le projet et décident de soumettre le projet de PLU pour avis. Les documents sont mis à disposition du public en mairie.

DIVERS

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Mr le Maire est nommé référent concernant l'Apostille par les membres du Conseil municipal.

BUDGET 2025

Équilibré et responsable

Le 17 avril 2025, le Conseil municipal s'est réuni pour adopter l'ensemble des budgets 2025, étape essentielle au bon fonctionnement de la commune.

J'ai mené avec mes collègues, en remplacement de Mr Demarquet, les réflexions pour établir un budget qui repose sur une gestion rigoureuse et prudente des finances locales.

L'objectif était d'évaluer les dépenses avec précision et d'anticiper les recettes de manière réaliste afin de garantir un équilibre financier.

Il s'agit d'un budget en adéquation avec les attentes des Agnelais tout en préservant la stabilité financière de la commune.

Une gestion du fonctionnement maîtrisée

Pour 2025, le budget de fonctionnement dédié à la gestion quotidienne des services se stabilise. Cette enveloppe permet de garantir un service de qualité. Du côté de la fiscalité, principale ressource de la commune, les taux sont stables. Cependant les bases fiscales augmentent ce qui entrainera une légère augmentation.

Face aux contraintes budgétaires de l'Etat dans le cadre de compensations incertaines, nous devons préserver nos services publics sans alourdir la pression fiscale depuis la suppression de la taxe d'habitation tout en anticipant les défis financiers à venir.

Une politique d'investissement responsable

Dans un contexte économique contraint, la municipalité poursuit sa politique d'investissement. La plupart des dépenses seront autofinancées afin de ne pas alourdir l'endettement. Ainsi les investissements pour l'année 2025 s'articulent autour de plusieurs axes stratégiques, incluant notamment des projets structurants, l'entretien du patrimoine communal, les aménagements de voirie et l'acquisition de moyens techniques pour les services.

Le soutien aux associations locales est significatif et préserve leur trésorerie.

Le financement de ces interventions repose sur l'autofinancement et est complété par des subventions et dotations, permettant de préserver l'équilibre budgétaire.

En intégrant les annuités d'emprunt en cours et les restes à réaliser, le ratio d'investissement s'équilibre à hauteur de **1 308 581.66 €**.

Un budget sous le signe de la prudence

Le budget prévisionnel repose donc sur trois piliers : Rigueur dans la maîtrise des dépenses, prudence face à l'incertitude économique et l'anticipation des besoins futurs. Cette approche permet de préserver l'équilibre financier tout en maintenant un niveau d'investissement pour nos entreprises et répondant aux besoins des Agnelais.

Avec conviction et engagement, sachez que nous poursuivons nos actions pour un Laignelet dynamique et au service de tous et où il fait bon vivre.

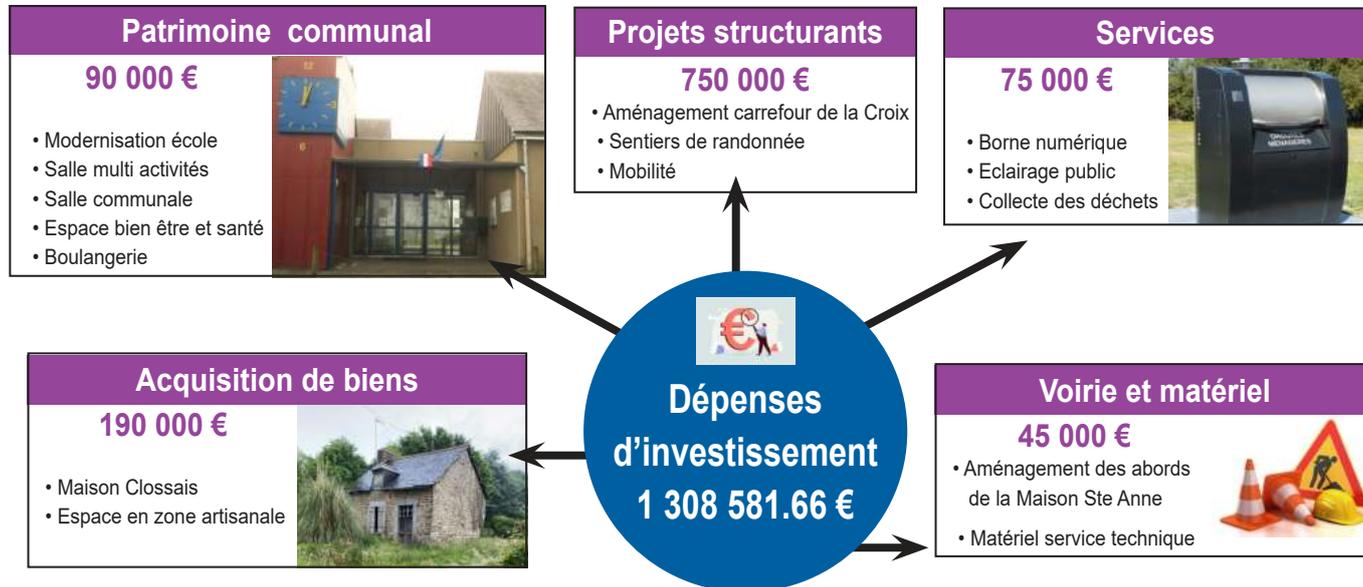


Vie Municipale

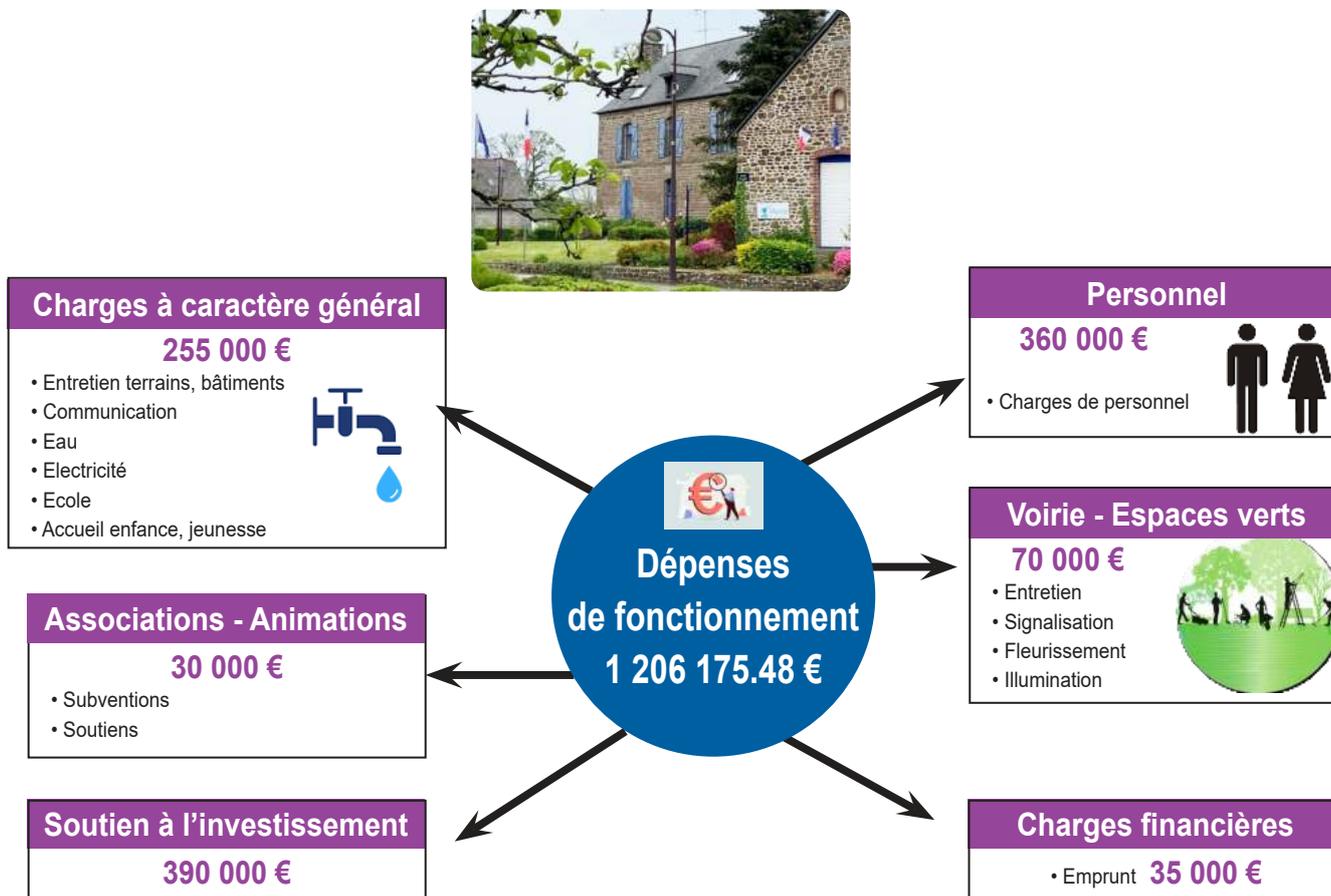
BUDGET PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 17 avril 2025

Budget total (sans budget lotissements) :

Budget d'investissement 1 308 581.66 €
Budget de fonctionnement 1 206 175.48 €



Les chiffres clés du budget 2025





SUBVENTIONS 2025

● Sport

A.G.Y.L (gymnastique)	500.00 €
Course Nature Laignelet	700.00 €
CF2L-Bocage FC	3 759,00 €
Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais	3 759.00 €
TC2L	1 000.00 €

● Éducation et jeunesse

APE Laignelet	500.00 €
Office Cantonal d'Animation Sportive	3 383.10 €

● Culture

Les Amis des Verriers	250.00 €
Dans Breizh	500.00 €

● Animation

Feux de la St Jean	750.00 €
--------------------	----------

● Liens, convivialité et rencontres

Association des Anciens Combattants – CATM – Citoyens de la Paix	500.00 €
Club des Agneaux	1 500.00 €
Comice Agricole	388.43 €

● Association extérieure - DIWAN

100.00 €

FISCALITÉ : VOTE DES TAUX 2025

Après étude en commission « finances », il est décidé à l'unanimité de maintenir les taux communaux de fiscalité :

Taxe foncière (bâti)	37.80 %
Taxe foncière (non bâti)	39.70 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	17.19 %

● Nouvelles employées

Elise Faure

J'ai intégré le RPE des 7 lieux en septembre 2024.

En tant qu'animatrice, je participe à l'accueil, l'information et à l'accompagnement des assistantes maternelles, futurs parents et parents-employeurs ; ainsi qu'à l'organisation de la vie du relais. J'anime les ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans sur les différentes communes d'intervention du relais.



Delphine Lecordier

J'ai intégré l'équipe au 1^{er} septembre 2024.

Je suis en charge de la restauration scolaire et de l'entretien des locaux



Kimberley Saintonge

J'ai intégré l'équipe en janvier 2025. Je suis en charge de la petite section ainsi que la garderie.



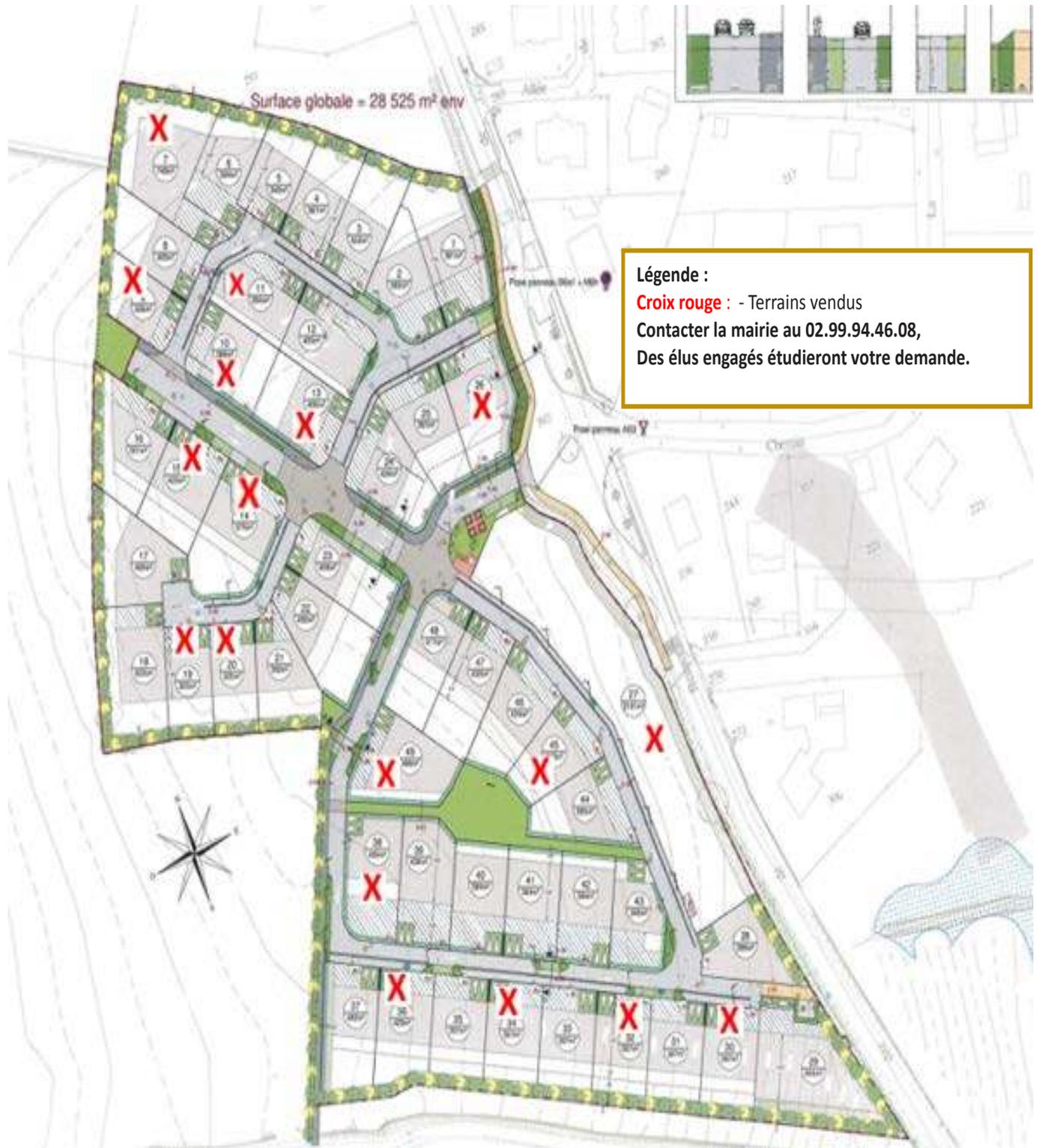
RÉSIDENCE LA VALLÉE - Prix 83 € HT/m²

Les premiers murs s'élèvent, des maisons naissent.

L'attractivité de ce secteur est déjà là.

Les haies ont été conservées et d'autres viennent compléter le patrimoine paysager de ce secteur.

Les bassins d'infiltration et de régulation des eaux pluviales agissent pour tout ce versant sud de la commune. A proximité de la salle des sports et des sentiers de randonnée, les premiers habitants bénéficieront d'un cadre privilégié.





RÉSIDENCE LA SOURCE

Des opportunités !

Leur emplacement permet d'être à quelques minutes de votre lieu de travail, de l'école de vos enfants et des activités sportives ou ludiques des membres de votre famille.

1 lot de 460 m², n°6,

Prix 54€35 HT/m²,

Contactez la mairie au 02.99.94.46.08,

Des élus engagés étudieront votre demande

RÉSIDENCE LE CLOS DES CAPUCINES

4 lots Prix 115€ HT/m²,

Contactez la mairie au 02.99.94.46.08,

Des élus engagés étudieront votre demande



Enfance et jeunesse

Animation à la cantine par le prestataire Élior



École à la maison



L'instruction des enfants est obligatoire en France. Elle peut être faite dans le cadre familial à la maison sous conditions.

Il faut impérativement se déclarer en mairie pour que Mr Le Maire puisse remplir son obligation de contrôle.

Opération argent de poche



Pendant les vacances d'avril, il a été proposé aux jeunes de la commune, âgés de 16 ou 17 ans, de participer au dispositif «chantiers à caractère éducatif».

Quatre jeunes ont effectué des travaux d'entretien des espaces publics. Douze chantiers ont ainsi été réalisés.

Merci aux participants Cassandra, Maxence, Nathan et Maëlye ainsi qu'aux employés du service technique Dany et Jean-Louis.

Cette action sera reconduite pendant les vacances d'été.

Associations des parents d'élèves École des 3 chênes

Après le repas de Noël de décembre, l'APE a organisé une vente de saucissons et terrines de producteurs locaux qui a bien fonctionné.

Comme chaque année, un peu avant la fin de l'année scolaire, chaque CM2 quitte l'école avec un dictionnaire offert conjointement par la Mairie et l'APE, ainsi qu'un livre offert par l'Education Nationale.

La fête de l'école du samedi 28 juin a eu lieu sur le terrain de foot.

Merci aux parents qui ont participé à la réussite de cette fête. C'est toujours une joie de voir nos enfants danser et s'amuser !

C'est également le moment de faire le tirage au sort de notre tombola, bravo aux gagnants ! Les bénéficiaires servent comme chaque année à financer les sorties scolaires (acrobranche à Chénédet, classe de mer à Montmartin, cinéma, musée à Rennes) et autres séances pédagogiques en classe (Cinéjeunes, tennis).

Passez de bonnes vacances d'été !

Merci à tous les bénévoles
et aux membres du bureau de faire vivre l'APE !

Angélique BOSSARD, Présidente

 ape_des3chenes@yahoo.fr

 <https://www.facebook.com/ape3chenes/>

Assistants maternelles agréées exerçant sur la commune

DEPINCEY Soazig	3, allée du Chardonneret	Tél : 06 65 57 83 73
HELBERT Rachel	10, résidence La Priauté	Tél : 06 69 66 87 67
SALIOT Laëtitia	1, résidence Le Val	Tél : 06 72 79 31 15
TROTIN Maryline	24, La Hubaudière	Tél : 06 84 31 34 98

MAM EN COULEURS (Amélie, Anne, Julie, Virginie)
8, résidence le Val Tél : 02 79 12 47 16 Mail : mamencouleurs35@gmail.com



Renseignements

auprès de
Carole ASCOET du RPE
au 06 48 70 30 49

ou
ripamede7lieux@gmail.com

L'atelier d'éveil Calimalin ferme ses portes pour l'été !

C'est un service gratuit, sans inscription préalable, ouvert à tous les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, résidant sur l'une des 7 communes du RPE.

Les animations se déroulent tous les mardis de 9h15 à 11h15, en période scolaire, et sont animées par Carole Ascoët, éducatrice de jeunes enfants et responsable du RPE.



Cette année, 31 enfants ont pu vivre des moments ludiques et conviviaux, axés sur le jeu, la découverte sensorielle et le partage.

Les séances ont été rythmées par des thématiques variées et les temps forts de l'année : les Saisons, la Semaine du goût, la Semaine de la petite enfance, la Fête des mères et des pères, ou encore la Fête de la musique.

Une année joyeuse et pleine de découvertes pour les tout-petits comme pour les professionnelles qui les accompagnent !

Rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle saison d'éveil et de rencontres !

Relais Petite Enfance de 7 Lieux

C'est un service gratuit d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à destination des assistantes maternelles, gardes à domicile, futurs parents, parents employeurs et de leurs enfants. Il constitue un lieu ressource de proximité, prêt à vous informer et/ou vous orienter vers les partenaires compétents.

Nous vous accueillons avec ou sans rendez-vous pour :

- vous informer sur les différents modes de garde,
- vous accompagner dans votre rôle de parent employeur,
- soutenir les professionnels de la petite enfance, et bien plus encore.

Si vous êtes (ou allez devenir) parent employeur, pensez à venir nous rencontrer avant la signature du contrat avec votre assistant(e) maternel(le). C'est à ce moment-là que nous pourrions vous transmettre toutes les informations nécessaires.

Retour sur les temps forts de l'année :

Cette année encore, le Relais a organisé de nombreux événements à travers le territoire, au plaisir des petits comme des grands, en complément des ateliers d'éveil proposés dans différentes communes du secteur :

- Activités intergénérationnelles avec l'EHPAD de Laignelet
- Grand atelier motricité à Le Loroux, qui a rencontré un franc succès 37 enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou d'un membre de leur famille y ont participé. Une ergothérapeute de Fougères était présente pour répondre aux questions des parents et des professionnelles.
- Grande chasse aux œufs de Pâques au parc des Orières à Fougères, pour découvrir le nouvel aménagement dédié aux 0-3 ans
- Conférence sur « Le sommeil des 0-3 ans », animée par une psychologue, le 27 mai à Landéan
- Spectacle de fin d'année : « Le P'tit Bal des Quenias », présenté par la compagnie Tutti Crescendo à Parigné.

Pour ne rien manquer de nos actualités et événements, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook !

Nous vous souhaitons un bel été et avons hâte de vous retrouver en septembre pour de nouveaux projets.

Carole et Élise



Contacts par mail :

rpede7lieux@gmail.com

et par téléphone 06 48 70 30 49 - 02 23 51 13 7



Cet été, il n'y aura pas un thème mais bien 4 thèmes.

Chaque animateur/animateur propose un thème : les logos, fort boyard, le cirque/fête foraine et le théâtre.

L'équipe sera composée de Maëlle (direction et animation), Allan, Victor et Clarisse en animation.

Pour cet été, nous avons décidé de laisser le choix aux enfants sur le programme de leur journée.

Tous les matins, quand ils arriveront, ils choisiront une activité parmi les 4 proposées.

Concernant les sorties, nous allons au viaduc de la Souleuvre faire un parcours pieds nus, à l'Asinerie du bois Gamats, à la ludothèque en plein air de Villecartier, et visiter une bergerie à Mézières-sur-Couesnon. Nous allons également faire un rallye photo dans Fougères et l'inter centre avec Luitré et La Chapelle-Fleurigné.

Nous proposons 3 nuitées, une par tranche d'âge : 3-6, 6-8 et 8-12. Le but est de préparer les enfants à partir en mini-camp.

Nous avons 2 mini-camps : celui des 6-8 ans à Chênedet du 16 au 18 juillet et celui des 8-12 ans à Bain-De-Bretagne.

Elouan et Lina seront les animateurs sur les 2 mini-camps.

Le vendredi 1^{er} août et le vendredi 29 août, nous invitons les familles à nous rejoindre pour admirer leurs enfants lors d'un spectacle.

C'est aussi l'occasion de partager un moment convivial entre l'équipe et les familles.

**L'accueil de loisirs a besoin de vous ! L'association des parents recherche activement des parents.
Si vous êtes intéressé pour intégrer l'association, contactez Maëlle.**

Renseignements

auprès de

Maëlle au 06 98 60 98 91

ou

al.laignelet@famillesrurales.org

Pôle adolescents

Les jeunes ont pu faire des soirées tacos, raclette et panini. Ils sont également allés à la patinoire et au cinéma.

Des mini-jeux, un concours de cuisine et des olympiades ont rythmé des après-midis à l'espace jeune.

Pour cet été, nous avons recueilli les envies des jeunes.

Il y aura donc des jeux en plein air comme la pétanque, le basket, l'homme en noir et pleins d'autres.

Ils veulent également faire une soirée où nous jouerons aux échecs.

**Concernant les sorties : Bubble soccer, paintball et plage seront au programme.
Nous attendons les jeunes pour faire le planning à partir de septembre !**

Renseignements

auprès de Maëlle au 06 98 60 98 91

ou al.laignelet@famillesrurales.org



Demande de carte de transport, tarifs, infos pratiques...

Quelles sont les démarches d'inscription ?

Que ce soit pour **une première demande ou un renouvellement**, vous pouvez inscrire votre enfant :

En ligne à partir du site
www.breizhgo.bzh

C'est simple & pratique !

Pour une première inscription, rendez-vous à compter de la fin mai et jusqu'à mi-juillet sur le site BreizhGo.bzh et cliquez sur démarrer l'inscription en ligne pour les transports scolaires BreizhGo.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire en ligne, contactez la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300**.

Pour une réinscription, si vous aviez effectué votre demande de transport en ligne l'année dernière, vous recevrez un email vous informant de l'ouverture du site et contenant un lien pour accéder à votre Espace Famille.

La date limite d'inscription en ligne est fixée à mi-juillet. En cas de retard non justifié (excepté déménagement, affectation tardive...), une majoration de 40€ par famille sera appliquée.



Aménagement Jardin des Hortensias

Les travaux d'aménagement ont été réalisés par l'entreprise gorronnaise insérant des travailleurs handicapés, sous la houlette de madame Garnier Stéphanie, adjointe.

L'inauguration du Jardin des Hortensias, autrefois appelé Jardin du Presbytère a eu lieu le 10 mai. Ce lieu central est le point de départ des sentiers de randonnée de la commune. Il permet aux familles de pique-niquer, de jouer aux boules et aux enfants d'utiliser les jeux.



Effacement des réseaux aériens retardé à la résidence Les Côteaux

En attente de l'effacement des réseaux aériens de la résidence Les Côteaux, nous avons dû accepter la pause de supports supplémentaires pour répondre à l'installation de la fibre. C'est dommage, mais nous n'avons pas le choix de laisser un quartier sans ce nouvel équipement.



Étude sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales

Dans le cadre d'un diagnostic de l'ensemble des réseaux et des branchements, l'entreprise HYDRACOS a effectué des passages caméra des canalisations et a détecté de mauvais branchements.

Ainsi une remise en conformité sera demandée et effectuée en fonction de la nature de la malfaçon.

La collectivité aura un programme de réhabilitation à mettre en œuvre. Chaque année, un programme de travaux sera effectué. L'estimation des travaux est chiffrée à **3 629.52 € HT**.

Espace St-Martin

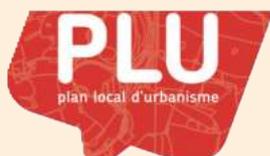
Dans le cœur du bourg, cet espace a vocation à densifier nos constructions et à apporter des activités de service de proximité.

Des logements locatifs y prendront place aussi.

Le projet avance moins vite que prévu. Cependant l'équipe municipale est à l'écoute de toutes les demandes et agit pour susciter l'envie de s'installer dans notre commune très attractive.



**Si vous êtes intéressé,
les élus sont à votre disposition.**



Plan local d'urbanisme communal arrêté

Le PLU a été arrêté lors du Conseil municipal du 17 avril 2025. Les documents ont été envoyés le 20 mai aux différents organismes. Pour avis, un commissaire enquêteur sera nommé prochainement.

Travaux de voirie en campagne, et en agglomération

Comme chaque année, des travaux de voirie seront réalisés en campagne :

- Réparation des chaussées, curage des fossés....
- Espace de collecte pour les déchets ménagers

En agglomération, nous aurons aussi un programme important :

- Réalisation du sentier de randonnée au lieu-dit Loëdron
- L'aménagement des allées à proximité de la résidence Ste Anne
- La réhabilitation des allées de la résidence le Val et les abords de la salle multisports à la Foucherais.



Le petit pôle d'échange multimodal (PPEM)

Le parking situé rue de la Forêt a été réaménagé en un Petit Pôle d'Échange Multimodal (PPEM), offrant ainsi un nouvel espace adapté aux transports collectifs.

Les travaux d'aménagement se sont achevés à la fin du mois d'octobre 2024. L'arrêt principal des transports en commun s'effectue désormais sur ce nouvel espace, facilitant les correspondances et améliorant le confort des usagers.

Afin de répondre aux besoins de stationnement, dix places ont été conservées à proximité immédiate du PPEM.

Ce pôle a été inauguré le 19 décembre.



Aménagement sécuritaire et végétalisation au Clos Coris

Après les opérations de balayage, le chantier se termine.

Globalement, les travaux d'effacement des réseaux, de modernisation de la chaussée et des trottoirs, de remise en état des tampons de regards et d'aménagement sécuritaire ainsi que de verdissement de ce quartier, apportent un rajeunissement notable.



Avancement des travaux « fibre »

Depuis quelques mois, nous avons plusieurs interventions pour l'installation de la fibre sur notre commune.

En campagne, des poteaux ont été plantés sur les talus pour desservir la fibre jusqu'aux propriétés. En agglomération, des armoires de distribution ont été installées auprès de l'école et de l'atelier technique municipal.

Des raccordements de propriétés sont en attente sur certaines façades d'immeubles.

Des poteaux ont été rajoutés à la résidence les Coteaux en attente de la mise en souterrain de l'ensemble des réseaux.

Bref les travaux avancent, nous devrions bénéficier de ce haut débit avant la fin de l'année.



Travaux d'étanchéité à la salle communale

Depuis quelques temps, nous avons constaté des infiltrations d'eau à la salle communale.

Dernièrement, l'entreprise Rousseau de Louvigné Du Désert est intervenue pour réaliser un enduit sur une partie de la façade sud-ouest.

Nous espérons que ces travaux seront efficaces et permettront la conservation de notre patrimoine.

Mise en service de la borne de recharge électrique

Vous avez vu l'apparition d'un équipement de recharge électrique sur le parking de la salle communale situé 3 avenue du Maine. Les travaux sont terminés. Les conducteurs pourront effectuer une recharge notamment le midi pendant la pause repas au restaurant la Forge.

Le SDE35 au service de l'électromobilité

Pour accompagner les collectivités sur la voie de la transition énergétique, le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) a déployé, dès 2016 un réseau de bornes de recharge pour véhicule électrique nommé « Béa-Ouestcharge » sur tout le département.

La tarification de ce service s'applique au kWh équivalent au litre d'essence, pour payer au plus juste de sa consommation et non de son temps de charge.

Elle s'élève à 0.40 €/kWh pour les abonnés sur une borne normale/accélérée et à 0.55 €/kWh pour les abonnés sur une borne rapide ou ultra-rapide, majorée d'1 € par charge pour les non-abonnés.

La borne de recharge mise en service sur la commune dispose de 2 points de charge, permettant ainsi à 2 véhicules de se recharger simultanément. Le temps de charge moyen varie selon votre modèle de véhicule et la taille de votre batterie !

Pour se recharger, plusieurs options possibles en fonction de votre profil.

Vous êtes un utilisateur régulier :

- Commander et activer votre badge Ouest Charge (prix Comment se recharger ? d'envoi du badge à 10€) ou
- Activer votre carte Korrigo ou- Télécharger l'application OuestCharge

Vous êtes un utilisateur occasionnel (+1€ de frais) :

- Payer par QR CODE et suivez le process de paiement ou
- Payez par CB ou- Téléchargez l'application (sans activer de compte).



Renseignements et inscription : <https://ouestcharge.fr/accueil>

Embellissement des espaces verts au parc de stationnement de la résidence Sainte-Anne

Afin de rendre plus accueillant le secteur de la résidence Ste Anne des personnes âgées, l'entreprise LAMBERT a réaménagé les espaces verts longeant le cimetière. Le coût de cette opération est de 14 072.13 € HT

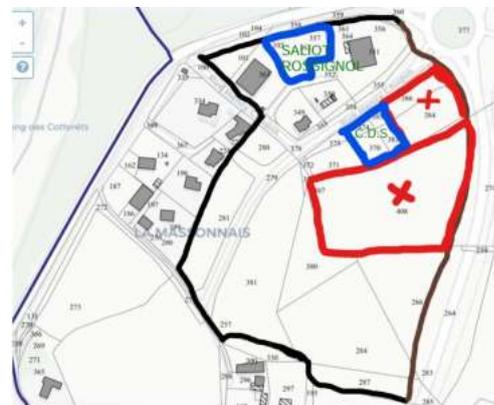


Vie économique

Zone d'activité de la Massonnais

Encore des travaux d'installation d'entreprises de proximité. L'attrait et l'intérêt de cette zone d'activités montrent le dynamisme de la partie Est de Fougères (Baucé, Chapelle-Fleurigné).

Aujourd'hui, c'est l'entreprise Saliot Rossignol qui s'implante. L'ensemble des parcelles constructibles est réservé et les permis de construire sont en cours. Le nouveau plan local d'urbanisme a prévu d'étendre modestement cette zone pour répondre à nos besoins.



Ets Saliot Rossignol



Ets CDS

Légende :

Croix rouge : - Terrain réservé

Contactez la mairie au 02.99.94.46.08,
des élus engagés étudieront votre demande.

Évolution du point poste



Un accès renforcé aux services de La Poste

À compter du 10 juin 2025, les habitants bénéficient de nouveaux services postaux grâce à « **La Poste Relais** ». Les courriers et colis mis en instance (suite à l'absence du destinataire lors du passage du facteur) seront disponibles pendant 15 jours sur place.

Ce développement s'inscrit dans la continuité du service postal déjà en place depuis fin 2023 **au sein du restaurant-tabac « La Forge »**. Il permettra de proposer une offre élargie et mieux adaptée aux besoins de la population, avec une amplitude horaire à 40 heures par semaine.

L'équipe du restaurant-tabac assurera les principales prestations postales, notamment :

- **L'affranchissement et le dépôt de courrier et colis,**
- **L'envoi de lettres recommandées et suivies,**
- **La vente d'enveloppes et colis pré-affranchis,**
- **Le retrait d'espèces sur compte courant postal ou livret d'épargne, dans la limite de 150 € par période de 7 jours glissants.**
- **Le retrait des courriers et colis en instance (nouveau)**

Cette évolution du service postal de proximité répond aux attentes nouvelles et diversifiées des citoyens, tout en accompagnant l'adaptation nécessaire du réseau des points de contact de La Poste sur l'ensemble du territoire.

Nouveau commerce

Un camion de PIZZA est présent chaque mercredi de 18 heures à 21 heures sur le parking des commerces.

Pour commander, envoyer si possible un SMS au 06 83 64 13 73.



BASE TOMATE

MARGHERITA 10€

Sauce tomate, mozzarella, origan, olives, parmesan AOP.

REINE 12€

Sauce tomate, mozzarella, jambon blanc italien, champignons, origan, olives.

SPIANATA 13€

Sauce tomate, mozzarella, oignons rouges, poivrons, Spianata piquante, tomates, origan, olives.

VEGETARIENNE 13€

Sauce tomate, mozzarella, oignons rouges, poivrons, tomates confites, pesto, pignons de pin, origan.

KEBAB 14€

sauce tomate, mozzarella, oignons rouges, poivrons, kebab de poulet mariné maison, tomates, sauce blanche.

ITALIENNE 16€

sauce tomate, mozzarella, jambon serrano IGP, roquette, parmesan AOP, burata di bufala, sauce balsamique, origan.

BASE CRÈME FRAÎCHE

4 FROMAGES 14€

Crème fraîche, mozzarella, fromage de chèvre, parmesan AOP, reblochon AOP, gorgonzola AOP, parmesan AOP, origan, olives.

TARTIFLETTE 14€

Crème fraîche, mozzarella, oignons rouges, reblochon AOP, lardons, pommes de terre, origan, olives.

POULET CURRY 13.5€

Crème fraîche/curry, mozzarella, poivrons, oignons rouges, poulet frais, olives, tomates.

SAUMON 15€

Crème fraîche, mozzarella, saumon, oignons rouges, persillade maison, ricotta, origan, citron.

CHÈVRE OU CAMEMBERT MIEL 14€

Crème fraîche, mozzarella, chèvre ou camembert, oignons rouges, miel bio, tomates confites, roquette, noix AOP.

ANDOUILLE CAMEMBERT 14€

Crème fraîche, mozzarella, camembert, pommes de terre, oignons rouges, andouille de Vire à l'ancienne, olives.

DESSERT

NOCCIOLATA 10€ (3€ la part)

nocciolata, noisettes concassées, sucre glace.

SUPPLÉMENTS

Burata : 5€

Viandes / poissons / fromages : 2.5€

légumes : 1.5€

BOISSONS

Eau : 2€

Soda / eau gazeuse : 2.5€

Red bull : 3€

Cette carte est susceptible d'évoluer.

Fermeture annuelle

COIFFURE HAIR PLANET

➔ FERMETURE du 16/09 au 29/09

RESTAURANT LA FORGE

➔ FERMETURE du 2/08 au 24/08

GARAGE VALLÉE

➔ FERMETURE du 1/08 au 24/08

LA FABRIQUE A PIZZA :

➔ Reste ouvert toute la période estivale

Vie économique

Entreprise Moutel

Transec Atlantic se diversifie et accueille Eco Ouest Bois à Laignelet

Entreprise spécialisée dans le transport frigorifique, plusieurs abattoirs et usines de fabrication de surgelés nous font confiance depuis 2009. Le strict respect de la chaîne du froid est notre priorité pour conserver l'intégrité et la qualité des produits transportés.

Plusieurs agrandissements du parking ont eu lieu en 2015. Afin d'optimiser notre exploitation, nous avons construit un bâtiment d'une surface de 500 m² avec 2 quais pour assurer le stockage et les livraisons. En 2020, installation d'un modulaire avec bureaux et sanitaires.

L'équipe se compose de 9 conducteurs, une secrétaire et Gérard Moutel, le gérant : 06 61 22 78 80

Depuis mars dernier, nous nous sommes ouverts à une nouvelle activité sur le parking de notre entrepôt : le dépôt/vente de bois (bardage, lambourdes et lames de terrasse).



Ouvert à tous, Eco Ouest Bois vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur RDV.

Renseignements, devis et prise de rdv :
06 44 30 17 35 -
ZA La Touche 35133 LAIGNELET

Action sociale

INAUGURATION logements locatifs Neotoa

Les premiers logements de Néotoa à Laignelet ont été inaugurés ce mardi 4 février 2025. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Philipot, Maire de Laignelet, M. Chenu, Président du Conseil Départemental d'Ille- et- Vilaine, M. Coulombel, Président de Néotoa et M. Traimon, Sous-Préfet de l'arrondissement de Fougères-Vitré.

Dans un cadre champêtre, non loin du bourg et à proximité immédiate de la forêt de Fougères, ces cinq maisons individuelles (trois T4 et deux T5) disposent chacune d'un jardin entre 250 et 340m². Elles ont été conçues pour accueillir des familles avec ou sans enfants, des jeunes actifs ou des retraités, reflétant ainsi la diversité de la population.

Les locataires expriment leur satisfaction quant à la qualité des constructions et leur nouveau cadre de vie. « Nous sommes fiers de voir ces maisons s'intégrer parfaitement dans le paysage de notre commune et répondre aux attentes de leurs habitants », a déclaré Mr Philipot le Maire de Laignelet, soulignant également le bon déroulement des travaux.

Financés en Prêts Locatifs à Usage Social (PLUS) et Prêts Locatifs Aids d'Intégration (PLAI), ces logements proposent des loyers entre 435€ et 544€ (hors loyer garage) en fonction de la typologie du logement et du type de financement. Ces maisons permettent d'offrir une réponse locative abordable aux habitants du territoire.



5 logements neotoa - Laignelet

logements	PLUS	PLAI		
A / SUBVENTIONS	98 253 €	89 792 €	188 045 €	17,1%
- Subvention ETAT	3,00 €	12 792,00 €	12 795,00 €	1,2%
- Subvention CD35	24 000,00 €	26 000,00 €	50 000,00 €	4,5%
- Subvention COMMUNE	60 000,00 €	40 000,00 €	100 000,00 €	9,1%
- Subvention ACTION LOGEMENT	14 250,00 €	11 000,00 €	25 250,00 €	2,3%
B / PRETS	422 433,80 €	252 985,05 €	675 418,85 €	61,4%
C / FONDS PROPRES NEOTOA	142 831,39 €	93 587,50 €	236 418,89 €	21,5%
COUT TOTAL DE L'OPERATION	663 518,19 €	436 364,55 €	1 099 882,74 €	100,0%

CCAS

Le repas du CCAS aura lieu le 1^{er} octobre 2025 à 12h00.

Le thème sera « la forêt et les couleurs d'automne ». Mr Sourdin, accordéoniste, animera l'après-midi.



Association ANNE BOIVENT
Résidence Sainte-Anne

Accueil de jour

Vous avez 60 ans et plus...

Venez nous rejoindre pour passer ensemble des moments de convivialité !

Atelier cuisine
Jeux ludiques
Atelier Jardinage
Atelier bien-être
Activités sportives





Vous êtes une personne de plus de 60 ans* ayant besoin d'une aide ponctuelle, l'accueil de jour de notre établissement vous propose tout au long de la journée diverses activités pour vous occuper, vous stimuler, vous valoriser.

*sauf dérogation

Nos objectifs sont :

- Permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible
- Rencontrer de nouvelles personnes et passer du bon temps
- Eviter l'isolement
- Soutenir votre aidant




Vous vivez à proximité (10km) de la Résidence Sainte-Anne située à Laignelet, notre équipe vient vous chercher le matin et vous ramène en fin de journée.





Nos repas sont adaptés à vos goûts et vos habitudes alimentaires. Ils vous sont servis au sein de l'établissement pour le déjeuner, ainsi que pour le goûter.

€

17,10€/jour (Transport + repas + activités inclus)

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter :
Résidence Sainte -Anne : 02 99 94 10 34
Allée de l'Abbé Duval 35133 Laignelet
laignelet@anneboivent.fr
www.anneboivent.com

Lucie JULIEN – Directrice EHPAD Ste Anne

L'ADMR RECRUTE

MÉLUSINE

Des intervenant(e)s à domicile

- ✓ CDI
- ✓ CDD
- ✓ Temps plein
- ✓ Temps partiel
- ✓ Remplacement été

LES BONNES RAISONS DE REJOINDRE L'ADMR !

- Un milieu associatif où l'humain est au cœur de nos préoccupations ;
- Une ambiance de travail conviviale et des équipes à l'écoute ;
- Rémunération attractive : valorisation des diplômes et ancienneté dans le métier ;
- Un accompagnement à la prise de poste, formations et évolutions professionnelles ;
- Intégralité des déplacements pris en charge : voitures de service ou frais kilométriques indemnités (0,43 € par km y compris trajet matin et soir) ;
- Titres restaurant et chèques cadeaux sous condition ;
- Journée ou demi-journée d'indisponibilité pour les contrats à temps partiel ;
- ...

Un emploi proche de chez vous !



REJOIGNEZ-NOUS !
Envoyez votre CV par mail ou venez nous rencontrer

www.admr35.org
fleurigne.asso@adm35.org 02 99 95 31 90

ADMR MÉLUSINE
13 avenue de Bretagne - Fleurigné - 35133 LA CHAPPELLE-FLEURIGNÉ

ATTENTION CANICULE




Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (service gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • canicule

La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour ma santé lorsque :

- Il fait très chaud.
- La température ne descend pas, ou très peu la nuit.
- Cela dure 3 jours ou plus.

Encore des dégradations

En décembre, des conteneurs de déchets ménagers brûlaient à proximité du stade de football et un dépôt d'amiante était découvert au lieu-dit Le Chatel. Au printemps, des conteneurs en bordure de forêt subissaient le même sort.

Et dernièrement, des individus pénétraient dans l'ancienne école et maison paroissiale.



Dépôt d'amiante



Agent du SMICTOM



Maison paroissiale

Les faits sont inacceptables

La gendarmerie passe régulièrement pour surveiller notre territoire. Pour agir, nous avons besoin aussi de votre aide. Les élus sont à votre disposition pour prendre en compte ce que vous constatez.

Piégeage ragondins



L'arrêté du 6 avril 2007 classe le ragondin comme animal nuisible et la lutte est obligatoire au titre de la protection des végétaux. Il est classé sur la liste des espèces exotiques envahissantes du groupe 1.

Le ragondin est un gros consommateur de végétaux aquatiques qui peuvent, dans certains cas, être fortement réduits voire éliminés des secteurs à forte densité. La réduction ou la disparition de ces végétaux entraîne une modification des conditions de courant qui, à son tour, entraîne une modification des conditions nécessaires à la survie des espèces.

Si vous êtes envahis, vous pouvez passer à la mairie pour demander une intervention.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Régulièrement, nous sommes sollicités pour des désagréments de voisinage. Des chiens qui aboient Des bruits de matériels pendant les heures non autorisées :

- Le dimanche et les jours fériés
- Du lundi au vendredi entre 20h et 8h
- Le samedi entre 19h et 8h

Bref, ces situations en augmentation génèrent de nombreuses interventions des élus. Un peu de bienveillance envers ses voisins est nécessaire. Ainsi le bien être pour tous, y compris envers nos animaux de compagnie, sera le bienvenu.

Pendant l'été, n'oublions pas la propreté des espaces publics. Des poubelles sont à votre disposition notamment pour les excréments de vos animaux.

Lutte contre la prolifération du frelon asiatique

Les frelons asiatiques sont de retour avec les beaux jours...

Dès que vous repérez un nid, appelez la mairie. Des élus référents de la commune se déplaceront sur site pour confirmer qu'il s'agit bien de frelons asiatiques.



Si c'est le cas, la mairie le signalera directement à la Fédération des Groupements de Destruction des Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine (FGDON35). Celle-ci fera intervenir une entreprise agréée et habilitée par Fougères Agglomération. Vous n'aurez rien à payer : c'est Fougères Agglomération qui règlera la facture.

En revanche, il n'y a pas de campagnes de piégeage menées par Fougères Agglomération. Non seulement, lors des années de tests, les pièges posés n'ont pas eu d'effets déterminants sur le nombre de nids détruits, mais ils ont eu un impacte négatif sur la biodiversité et le nombre de pollinisateurs capturés, autres que des frelons à pattes jaunes.

N'ESSAYEZ JAMAIS DE DÉTRUIRE VOUS-MÊME UN NID DE FRELONS ASIATIQUES

Démarches à faire concernant les animaux perdus

Les démarches à suivre lorsque vous trouvez un animal perdu

sur la commune de LAIGNELET :

- * Essayer de prendre l'animal en photo
- * Essayer de le récupérer et le mettre dans un lieu sécurisé.
- * **En informer la mairie au 02.99.94.46.08 qui se chargera d'appeler la SACPA de Betton.**
- * Mettre une annonce sur les différents réseaux sociaux.



Tri des déchets

A l'école depuis le 1^{er} janvier 2025 et en respect de la réglementation, les enfants, le personnel et les enseignants trient les déchets.

Pour faciliter l'opération, il a été décidé de valoriser les biodéchets. Ainsi la société MCV passe chaque semaine prendre un bac de biodéchets et l'envoie sur son site de valorisation en méthanisation.

Un partenariat s'est instauré pour réduire les déplacements de collecte avec l'établissement Ste Anne (maison de retraite).

Par ailleurs, le SMICTOM a décidé de mettre en place des conteneurs semi-enterrés par apports volontaires de déchets ménagers (bac jaune et bac gris). Les sites concernés seront : la résidence Émeraude, la résidence la Vallée et le secteur les Verriers-Priauté.

Un déplacement des conteneurs de tri est prévu. Celui de la Croix aux Morts ira sur la zone artisanale de la Massonnais.



CALENDRIER DE COLLECTE 2025 Laignelet

JOURS DE COLLECTE
L M M J V

☐ ☑ ☐ ☐ ☐ ☐ Semaine paire
☐ ☑ ☐ ☐ ☐ ☐ Semaine impaire

LES BONS GESTES :

- Sortir le bac **la veille du jour de collecte**
- Présenter le bac **couvert et fermé**, sans sac supplémentaire dessus ou à côté, avancé vers la chaussée et la **poignée tournée vers la rue**
- Présenter le bac **PLEIN** de manière à optimiser votre nombre de levées, mais sans tasser excessivement les déchets
- Remiser le bac dès que possible après la collecte.

Une naissance ?
Un déménagement ?
Un autre changement ?
Contactez nous au
02 99 84 34 58
(appel non surtaxé)
accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 Ma	27	1 Ve		1 Lu	36	1 Me	40	1 Sa	46	1 Lu	49
2 Me		2 Sa		2 Ma		2 Je		2 Di		2 Ma	
3 Je		3 Di		3 Me		3 Ve		3 Lu	45	3 Me	
4 Ve		4 Lu	34	4 Je		4 Sa		4 Ma		4 Je	
5 Sa		5 Ma		5 Ve		5 Di		5 Me		5 Ve	
6 Di		6 Me		6 Sa		6 Lu	41	6 Je		6 Sa	
7 Lu	28	7 Je		7 Di		7 Ma		7 Ve		7 Di	
8 Ma		8 Ve		8 Lu	37	8 Me		8 Sa		8 Lu	50
9 Me		9 Sa		9 Ma		9 Je		9 Di		9 Ma	
10 Je		10 Di		10 Me		10 Ve		10 Lu	46	10 Me	
11 Ve		11 Lu	33	11 Je		11 Sa		11 Ma	47	11 Je	
12 Sa		12 Ma		12 Ve		12 Di		12 Me		12 Ve	
13 Di		13 Me		13 Sa		13 Lu	42	13 Je		13 Sa	
14 Lu	29	14 Je		14 Di		14 Ma		14 Ve		14 Di	
15 Ma		15 Ve	35	15 Lu	38	15 Me		15 Sa		15 Lu	51
16 Me		16 Sa		16 Ma		16 Je		16 Di		16 Ma	
17 Je		17 Di		17 Me		17 Ve		17 Lu	47	17 Me	
18 Ve		18 Lu	34	18 Je		18 Sa		18 Ma		18 Je	
19 Sa		19 Ma		19 Ve		19 Di		19 Me		19 Ve	
20 Di		20 Me		20 Sa		20 Lu	43	20 Je		20 Sa	
21 Lu	30	21 Je		21 Di		21 Ma		21 Ve		21 Di	
22 Ma		22 Ve		22 Lu	39	22 Me		22 Sa		22 Lu	52
23 Me		23 Sa		23 Ma		23 Je		23 Di		23 Ma	
24 Je		24 Di		24 Me		24 Ve		24 Lu	48	24 Me	
25 Ve		25 Lu	35	25 Je		25 Sa		25 Ma		25 Je	
26 Sa		26 Ma		26 Ve		26 Di		26 Me		26 Ve	
27 Di		27 Me		27 Sa		27 Lu	44	27 Je		27 Sa	
28 Lu	31	28 Je		28 Di		28 Ma		28 Ve		28 Di	
29 Ma		29 Ve		29 Lu	40	29 Me		29 Sa		29 Lu	1
30 Me		30 Sa		30 Ma		30 Je		30 Di		30 Ma	
31 Je		31 Di		31 Ma		31 Ve		31 Me		31 Je	

C4 Collecte des ordures ménagères - Poubelle grise Collecte sélective - Poubelle jaune Décalage de collecte en raison d'un jour férié Vacances scolaires Zone B

À COMPTER DU JEUDI 23 JANVIER,
Dans l'ensemble des communes du territoire, exceptée Fougères, les anciens bacs marrons ne seront plus collectés et seront récupérés par nos agents de livraison. En effet, depuis plusieurs semaines ces bacs sont marqués avec un scotch « bac non conforme », invitant les usagers à se signaler auprès de nos services en remplissant le formulaire d'échange de bac.



LA REDEVANCE EN 2025

Pour l'année 2025, le nombre de levées ne sera pas pris en compte pour votre facturation. Néanmoins, elles apparaîtront bien sur votre espace usager vous permettant ainsi de suivre votre utilisation du service (tarifs disponibles sur le site du SMICTOM).

CONTENEURS LAISSÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC APRÈS COLLECTE

Il est rappelé que les conteneurs doivent être ramassés au plus tard le soir de la collecte.



DÉPÔT ABUSIF AUX CONTENEURS



ENEDIS

En cas d'incident sur le réseau électrique, consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7/7) par téléphone

09 726 750
+ N° de département

Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune : www.enedis.fr/panne-et-interruption

Pour assurer la sécurité de tous : ayez le bon réflexe !

Selon la nature de vos travaux : débroussaillage, élagage, entretien de bâtiments, ...Ayez le réflexe DT/DICT ! les réseaux électriques peuvent être partout en domaine public et en domaine privé. Entreprendre des travaux sans prendre connaissance de l'existence des réseaux électriques peut conduire à la mise en danger des intervenants et à des dommages sur les ouvrages.

Pour préserver la sécurité des personnes et l'intégrité des ouvrages avant de lancer les travaux, il est impératif d'envoyer une DT-DICT au moins 15 jours avant le début des travaux. Obligation concerne tous les acteurs, tant sur le domaine public que privé, professionnels, particuliers et collectivités.

Étapes à respecter

Déclarez vos travaux via le guichet unique sur le site: www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Recevez les plans En retour, vous recevrez les plans (si présence de réseaux), les recommandations, ainsi qu'un devis pour la protection du chantier selon les situations.

L'entreprise qui réalise les travaux Analyse les plans et identifie/matéréalise les réseaux sur le terrain.

Ne pas faire de DICT met en jeu la sécurité des intervenants et engage votre responsabilité en cas d'accident !



Vous avez trouvé un animal en détresse ?
Vous avez un souci avec un animal sauvage ?

02 57 63 13 13



J'ai trouvé un animal en détresse. Que faire ?



S'assurer que l'animal est bien en détresse :
Appeler SOS Faune Sauvage Bretagne au **02 57 63 13 13**
ou consulter la FAQ sur notre site internet

Flashez ce QR code pour voir la FAQ



Le sécuriser :

- Placer l'animal en sécurité dans un carton préalablement troué, avec un fond de papier journal.
- Ajouter une bouillotte couverte d'un linge, bien fermée et bien calée.
- Le mettre au repos dans une pièce tempérée sans lumière et sans bruit.
- Ne donner ni à boire, ni à manger.
- Ne pas caresser, ni parler à l'animal.



Le transporter :

Si vous devez l'emmener à un centre de soins pour la faune sauvage ou à un vétérinaire spécialisé, calez le carton fermé dans le coffre de la voiture pour le trajet.

Désagréments

Certains habitants ont décidé d'accueillir des poules pondeuses à domicile.

Cette idée est porteuse de réponse intéressante pour réduire notamment les bio déchets à domicile.

Néanmoins, nous souhaitons vous alerter sur une certaine prolifération de rats.

Nous vous demandons, afin d'éradiquer ce phénomène, de prendre toutes les mesures nécessaires.



Signature de la convention de raccordement au gaz vert



Depuis plus de 20 ans, Laignelet a obtenu l'arrivée du gaz de ville auprès de GRDF.

Cette opération financée par le fournisseur de gaz a permis l'installation de moyens permettant la Bi-Energie Solaire et Gaz.

Aujourd'hui, le réseau sur Laignelet permet d'offrir le raccordement de production de gaz vert.

La municipalité a délibéré favorablement pour ce raccordement.

Ainsi Mr le Maire a signé avec Mr Lemonnier, représentant du GRDF, la convention d'autorisation pour une production de méthanisation venant de la Mayenne en complément de celle installée sur la commune de Le Loroux.

Feux de forêt Soyons vigilants !



Quelles sont les causes d'un incendie ?

Un feu de forêt peut être d'origine naturelle (dû à la foudre) ou humaine (imprudences).

En France :

- > 9 feux sur 10 sont d'origine humaine
- > 1 feu sur 10 est causé par la foudre

La majorité des départs de feux sont liés à des imprudences et 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations. Ainsi, les départs de feux sont souvent **dus à des mégots de cigarette jetés, des barbecues ou des feux de camp mal éteints, des brûlages de déchets**, des pétards, des feux d'artifice, ou encore à **des travaux générateurs d'étincelles**, réalisés par des particuliers ou des professionnels.

La France métropolitaine connaît des sécheresses de plus en plus fréquentes et sévères, qui commencent plus tôt dans l'année et durent plus longtemps. Les canicules sont de plus en plus précoces et intenses. De nouvelles régions sont touchées comme la Bretagne.

Source [Ile-et-Vilaine.gouv.fr](https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr) :

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Feux-de-foret-et-d-aires-naturelles/Lutte-contre-les-feux-de-foret/La-politique-de-prevention>

Sentier de randonnée entre Fougères et Pontmain

Depuis 2021, la municipalité a lancé une étude avec l'office du tourisme de Fougères pour réaliser avec les communes de Landéan, Le Loroux, Bazouge-Du-Désert et Pontmain un sentier de randonnée reliant Fougères à Pontmain en passant par nos communes.

Après des échanges nombreux entre les communes et notamment avec l'Office National des Forêts, Fougères Agglomération et les associations de randonnées, nous avons établi un circuit lors de notre dernière réunion du 3 juin.



Ce sentier doit encore obtenir l'accord de la fédération de randonnée mais nous pouvons envisager une mise en service en 2026.

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne

Au nom de l'association CATM je remercie les Agnelaises, Agnelais, les combattants, veuves, citoyennes, citoyens de la paix, de votre présence.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à cette commémoration : les porteurs de gerbes, porte-drapeaux, à l'église le Père Masson, à l'orgue Mme Gilbert, à l'animation Mme Gaignerie, les lecteurs.

Au monument aux morts, le maître de cérémonie Christian Lan accompagné de l'harmonie de Fleurigné. Lecture du message de la secrétaire d'Etat par Mr le Maire André Philipot.

Remise de l'insigne porte-drapeau pour 48 années de service par Mr le Maire à Ernest Caillère.

Remise de l'insigne de citoyens de la paix par deux anciens combattants : Joseph Montebault et Joseph Petitpas à Michel Azé, Didier Barbelette, Chantal Blanchard, Maryvonne Charbonnel, Auguste Derrien, Yolande Derrien, Didier Lepeltier, Denise Lepeltier, Joseph Vallée, Denise Vallée.

Dépôt de Gerbes par Mr le Maire André Philipot et le Président des CATM Roger Dahirel.

La fanfare de Fleurigné a animé cette manifestation. Le vin d'honneur était offert par la municipalité que nous remercions. Pendant le repas, le Président Roger Dahirel a remis le diplôme d'honneur signé de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées chargée de la mémoire des anciens combattants Patricia Mirallès à Ernest Caillère, pour la reconnaissance de ses 48 années de fidélité à la fonction de porte-drapeau. Une plante a été offerte à son épouse Marie-France. Le repas des adhérents a clôturé cette commémoration.



Le Président Dahirel Roger

ASSOCIATION CATM – VEUVES – CITOYEN(NES) DE LA PAIX – OPEX

- 78 Adhérents
- 19 CATM
- 21 Citoyennes de la Paix
- 34 Citoyens de la Paix
- 4 Veuves CATM



DEVENEZ CITOYEN OU CITOYENNE DE LA PAIX

Afin de faire perdurer la mémoire des combattants.

Alors que les derniers poilus de la première guerre mondiale sont morts, que les derniers combattants de la seconde guerre dépassent les 90 ans, il est important de se souvenir de leurs actes, de leur abnégation, de leur courage.

Aidons dès à présent les CATM à perpétuer le devoir de mémoire aux lieux et place des anciens combattants quand ils ne seront plus là.

Ayons conscience que la paix, la liberté, sont des biens essentiels.

QUI PEUT DEVENIR CITOYEN OU CITOYENNE DE LA PAIX ?

Toute personne : il s'agit d'un acte volontaire. Il suffit d'adhérer à l'association des CPG-CATM, de s'engager à commémorer le 8 mai, 16 octobre, 11 novembre, 5 décembre. Le citoyen de la Paix donne envie aux jeunes générations de perpétuer le souvenir pour qu'il y ait une relève.

Devenez Citoyen ou Citoyenne de la Paix en complétant le bon d'adhésion qui est à votre disposition à la mairie ou près du Président de l'association de la commune au 02.99.94.47.27

Vous pouvez aussi contacter l'association interdépartementale de Rennes au 02.99.30.59.31, courriel : acpg.catm35.22@cegetel.net

Matinée citoyenne

Cette année, une vingtaine d'habitants se sont retrouvés parking de la Mairie dès 9h00 le 24 mai 2025 pour agir sur notre environnement.

De nouveaux visages ont rejoint les habitués.

Trois groupes se sont dirigés vers :

- Le cimetière
- Le centre du village
- Le circuit des croix et calvaires

Chacun avec la volonté de donner un nouveau visage à notre commune.

Des déchets ont été collectés. Les participants soulignent que les quantités sont moins importantes que l'année dernière.

Au cimetière, l'idée était de faire le nettoyage que demandent plusieurs habitants absents le jour de l'action.

De la taille de végétaux a permis d'améliorer la visibilité à certains lieux stratégiques.

Globalement, les personnes présentes auraient aimé entraîner d'autres habitants mais certaines ont décidé de se retrouver prochainement pour encore intervenir au cimetière.

La Municipalité et les bénévoles se sont retrouvés le midi autour d'un barbecue pour un moment convivial et de remerciements.

La journée s'est terminée avec la volonté de renouveler cette action en 2026.



Pour vous informer en temps réel, recevez les actualités de la commune sur les applications **CAMPAGNOL** pour le site internet et **CityALL** pour le panneau numérique.

Messagère d'information entre la commune et les Agnelais.

Régulièrement des messages sont relayés par notre service et sont affichés sur le panneau numérique.

Vous avez aussi à votre disposition un item sur CityALL pour nous signaler des situations (dégradations du domaine public, chiens errants, vaches en divagation.....)

Nous vous répondrons pour vous indiquer les mesures prises.

L'équipe Municipale

Site internet



Retrouvez nous sur
APP' CAMPAGNOL

Alertes, Actualités & Événements



- 1 **Téléchargez l'application « Campagnol »** sur Apple Store ou Google Play
- 2 **Sélectionnez votre département et votre commune**
- 3 **Consultez les actualités et l'agenda** et recevez une notification à chaque publication
- 4 **Suivez d'autres structures (association, école...)** à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUIT

Aucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisation

campagnol.fr



Panneau numérique

CITYALL

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

[App Store](#) [Google Play](#)

Journée européenne du 10 mai

Balade sur le sentier européen.

A l'occasion de la semaine européenne, la municipalité de Laignelet a invité les habitants à randonner sur le sentier européen.

Après un rassemblement devant le panneau rappelant l'origine de la construction européenne, madame Pendrigh Colette, 1^{ère} adjointe, a conduit les participants.

Devant chaque point, elle a présenté un pays, sa capitale, l'arbre ou l'arbuste symbolisant la nation.

Pendant cette même semaine, la bibliothèque de Fougères Agglomération à Laignelet a, de son côté, présenté une animation autour de l'Europe avec lecture de contes de différents pays.



Nuits des forêts

Dans le cadre des nuits des forêts, l'atelier du verre, parking Saint-Martin à Laignelet, a accueilli un groupe d'environ 15 personnes en présence de membres de la municipalité. Monsieur Maurice Garnier a présenté l'histoire du verre en pays de Fougères et surtout à la verrerie de Laignelet à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^e siècle à l'orée de la forêt domaniale de Fougères.



Il a profité de ce moment pour préciser qu'aujourd'hui l'association des Amis des Verriers a développé l'activité de l'atelier du verre, notamment pour équiper la Coursive (lieu de mémoire auprès du château de Fougères) et retrouver les gestes d'autrefois. Ainsi des objets en verre sont fabriqués à l'aide de 2 fours de cuisson. Le partenariat avec d'autres verriers et des enseignants universitaires de Rennes permet de développer de nouvelles fabrications. L'arrivée prochaine d'un autre four devrait permettre de réaliser du verre soufflé.

Ensuite le programme de la soirée devait nous emmener en forêt sur le site de la baignade des verriers de la Verrerie de Laignelet, mais l'orage a contraint les organisateurs à réduire ce moment de découverte. Pour clore cette édition 2025, la municipalité a offert un moment de convivialité pour remercier les participants et notamment les enfants présents.

Mise en place de mutuelles communales

Deux mutuelles vous proposent leurs services :

Agence Fougères
7 rue Gaston Cordier
Mme Seigneul
02 99 94 67 67



Agence Fougères
8 Place du Priauté
contact@complevie.fr
02 31 50 35 50



**Des réunions
ont eu lieu le 18 juin 2025
à 19h avec Complévie
et le 26 juin 2025 avec AXA.**

Visite de M^r Stéphane Perrin-Sarzier, vice-président du Conseil Régional en charge des finances et des affaires européennes

Suite à la sollicitation de Mr Le Maire, Mr Stéphane Perrin-Sarzier est venue à Laignelet étudier les prochaines opérations d'investissement inscrites au Budget 2025, dans le cadre des restrictions budgétaires nationales. L'après-midi d'échanges s'est terminé par une visite de l'atelier des Amis des Verriers du Pays de Fougères.

Ce moment a permis aux bénévoles présents de présenter leurs activités, notamment la fabrication d'objets en verre et le besoin d'espaces pour permettre de travailler sereinement et en toute sécurité. Mr le vice-président a été surpris par la vitalité de l'association et leur envie de garder un savoir-faire ancestral.



Formation défibrillateur



Une formation a eu lieu le 11 juin 2025 avec les habitants.

Ceux-ci sont accessibles : à l'école (sous le préau), à la Mairie, à la salle des sports de la Foucherais et à la Maison de retraite.

Vie associative

Club des agneaux

Nous avons fêté les 50 ans du Club dans la bonne humeur : autour d'un apéritif d'înatoire à la plancha sans oublier les bulles puis le repas.

La chansonnette et les petites histoires rigolotes étaient au rendez-vous comme d'habitude.

Tout le monde était content de se retrouver pour passer une bonne journée.

La Présidente, Marie-Elisabeth Tropée



Bocage FC

La saison s'est terminée en apothéose pour le Bocage FC ! L'équipe fanion réalise une saison historique en atteignant le 6^{ème} tour de Coupe de France et en finissant champion de Régional 3 pour une montée en Régional 2.

En plus d'une bonne présence à l'entraînement dans l'ensemble des catégories, les plus de 450 licenciés du club évoluent dans la bonne humeur.

L'école de foot a connu une très belle présence tout au long de l'année. Le Baby-Foot (pour les enfants de 3 à 5 ans) récemment ajouté a été très apprécié et annonçait complet à presque toutes les séances. Les séances sont organisées tous les mercredis de 14 à 15h.

Concernant le **GJBF** ou du **GFPF** la saison s'est bien déroulée, il y a beaucoup de monde à l'entraînement et les résultats sont satisfaisants.



Pour **les seniors**, 4 équipes étaient engagées, l'équipe A comme mentionné ci-dessus se classe 1^{ère} de R3 pour la 2^e année consécutive. L'équipe B en D2 termine 4^e, l'équipe C est sacrée championne de D3 et l'équipe D en D4 termine 4^e.

Au niveau **des vétérans**, nos deux équipes engagées terminent 2^e et 3^e de leur poule.

Le foyer du club a été construit et permet à l'ensemble de nos licenciés, partenaires et sympathisants de bénéficier d'un lieu de convivialité. Un terrain synthétique à la Selle-en-Luitré est en cours de construction. De plus, depuis 7 mois et grâce à un financement participatif, nous disposons de deux minibus.

Nous remercions tous nos bénévoles, arbitres, partenaires, sympathisants... et bien sûr les mairies qui nous mettent à disposition les différents équipements.
L'ensemble du Bocage FC vous souhaite un bel été.



Pour nous contacter :

- Président : Vincent Guérault au 06 75 84 77 74 • Educateur général : Nicolas Martinais au 06 82 17 90 99
- Responsable catégories Séniors et Vétérans : Kévin FERARD au 06 80 02 32 21

FOOTBALL - Groupement féminin

SAISON 2024-2025 RICHE EN RÉUSSITES SPORTIVES

Le Groupement Féminin du Pays de Fougères (GFPF) signe une nouvelle fois des résultats encourageants. Des résultats prometteurs pour toutes les catégories.

Les U11 réalisent une saison remarquable, marquée par une 1^{ère} place en championnat.

Les U13 ont su maintenir un excellent niveau de jeu. Les deux formations terminent 2^{ème} de leur championnat respectif.

En futsal, les joueuses décrochent la 4^{ème} place au niveau régional et deviennent vice-championnes départementales. Et sans oublier leur magnifique 3^{ème} place régionale au festival Pitch, un vrai motif de fierté pour le club.

Les U15 confirment cette dynamique avec une bonne saison : 1^{ères} en championnat, elles s'illustrent aussi en futsal avec une demi-finale régionale atteinte et le titre de Championnes départementales à la clé.



Les U18, ont également deux équipes engagées. Que ce soit à 7 ou à 11, elles terminent toutes deux 4^{èmes} de leur championnat. En futsal, elles signent un beau parcours identique à celui des U15. Ces résultats confirment la qualité de la formation proposée par le GFPF et la motivation des jeunes joueuses.

Enfin, les séniors, engagées dans une poule très compétitive, terminent à une honorable 8^e place du championnat district 2 élite. Leur engagement et leur présence sur les terrains chaque semaine est à saluer.

LA GIRL'S GAME

Ce tournoi, organisé par le GFPF, s'est déroulé avec succès les 14 et 15 juin à Beaucé. 100 % féminin, il a réuni des équipes venues de toute la région pour un week-end placé sous le signe du sport et de la convivialité.



Résultats du Championnat 2024/2025

Les résultats de cette Saison ont été satisfaisants.

Chez les Femmes : L'équipe a terminé 2^{ème} de sa poule.

Chez les Hommes : L'équipe 1 a terminé 4^{ème} de sa poule.

L'équipe 2 a terminé 6^{ème} de sa poule.

L'équipe 3 a terminé 5^{ème} de sa poule avec 1 équipe de jeunes.



Cours de tennis

Des cours de tennis sont toujours donnés aux enfants et aux adultes par Josselin Neveu, professeur brevet d'état, tous les jeudis de 17 h à 22 h à la salle de la Foucherais à Laignelet.

Concours de palets

Comme tous les ans nous organisons notre concours de palets le 22 novembre 2025 à la salle de la Foucherais à Laignelet. Nous espérons le même succès que les années précédentes car les bénéfices de cette manifestation sont nécessaires pour le bon fonctionnement de notre Club.

Mr Gérault Jean-Marc - Co Président TC2L

Course nature

La 15^{ème} édition des Courses nature de Laignelet, moment fort de la saison 2024, avait connu une participation en hausse avec plus de 450 coureurs et marcheurs sous un soleil éclatant. Cette année les courses se sont déroulées le 29 juin dernier et auront, espérons-le, dépassé le bon bilan de juin 2024 : un mois avant l'évènement, les inscriptions se montaient déjà à 150, une première

Course Nature poursuit son partenariat avec « les P'tits Doudous fougerais ». La bonne fréquentation de nos courses du 30 juin 2024 avait permis la remise d'un chèque de mille euros à l'association dont le but est d'améliorer le vécu des enfants opérés.



Merci à tous les bénévoles et aux membres dès l'association, toujours au rendez-vous pour la bonne réussite de nos courses.

Sans leur implication, rien ne serait possible

Chaque année Course Nature organise une sortie commune ouverte aux adhérents. Elle nous permet, le temps d'un week-end, de participer à des courses hors de notre cadre habituel et de passer de bons moments dans l'ambiance chaleureuse d'un gîte loué pour l'occasion. Cette année nous a conduits sur la côte du Finistère sud.

Les courses de Moëlan sur mer ont vu les maillots verts de Laignelet le 18 mai dernier sur des courses de 8, 14 et 23 km, et les participants ont pu apprécier le « petit paradis » du port de Doëlan après une randonnée sur le GR34.



Comme toujours l'association propose les dimanches matin, des sorties en forêt au départ de l'Etang de St-François (groupes de niveaux différents).

Le lundi de 18 à 19h nous disposons de la piste de Paron.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Adhésion annuelle 15 €.

Renseignements : course.nature.a.laignelet@orange.fr facebook . <https://cnlaignelet.e-monsite.com/>

Tél 02 99 94 46 80

Dans Breizh

Envie de s'initier ou de se perfectionner dans la pratique des danses bretonnes, rejoignez-nous au sein de l'association DANS BREIZH LAIGNELET, dynamique et conviviale qui compte aujourd'hui 44 adhérents.



La prochaine saison débutera le lundi 8 septembre 2025 jusqu'au lundi 29 juin 2026. Elle propose des cours chaque lundi soir sauf pendant les vacances scolaires dans la salle communale de Laignelet 2 avenue du Maine de 20 heures à 21 heures 30. La cotisation annuelle s'élève à 40 €.

Afin de vous permettre de découvrir notre activité, les 3 premiers cours de septembre sont gratuits. Les cours sont dispensés par Myriam PELLÉ qui est également la présidente de l'association.

**L'association DANS BREIZH LAIGNELET propose chaque année un FEST DEIZ
et le prochain aura lieu le dimanche 8 mars 2026.**

Amateurs de danses bretonnes, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : dansbreizh@outlook.fr ou téléphoner au : 06.75.65.44.08

La Présidente Myriam PELLE



Association feu de la St-Jean

Chaque année, l'association Feu de la Saint-Jean illumine Laignelet avec une soirée mémorable, et 2025 n'a pas fait exception. Le premier groupe à monter sur scène était Les Mariolles, avec leur musique bretonne survoltée, accompagné des danseuses et danseurs de « Danse Breizh ». Ensuite, le groupe de variété Duo DIXIT a pris le relais maintenant l'ambiance festive avec leurs mélodies captivantes.



Le point culminant de la soirée a été le feu d'artifice, célébrant les 25 ans de l'association. Les explosions de couleurs dans le ciel ont suscité des « oh » et des « ah » émerveillés.

Un grand merci à notre fidèle public qui nous soutient chaque année, ainsi qu'à tous les bénévoles et membres de l'association pour leur dévouement et leur enthousiasme.

Un grand merci aussi à la municipalité pour le financement du feu d'artifice.

Mr BOUFFORT Michel Le Président

Les Amis des verriers

L'association a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres en ce début d'année

Cette année 2025 est riche en événements notamment par notre présence au CIAP'S (Centre d'Interprétation de l'Architecture et des Patrimoines) au Musée de la Coursive au pied du château à Fougères.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 16 mai.
Un pôle verrerie y est présenté au public.

Tout particulièrement un vase fabriqué à la verrerie de Laignelet datant de la fin du XIII^{ème} siècle, marque le début de l'activité verrière dans le pays de Fougères. Cette activité durera jusqu'en 2005 avec la cristallerie de Fougères.

La présence de notre association à La Coursive est le fruit et la récompense d'un travail constant : la reconnaissance du travail accompli depuis sa création en 2007.

Une exposition portes ouvertes à l'atelier des verriers aura lieu en fin d'année 2025, le week-end du 22 et 23 novembre prochain avec de nouvelles créations en verre.

Un film d'une trentaine de minutes réalisé par un professionnel sera également présenté aux visiteurs retraçant le parcours et le travail accompli depuis 2007, date de création de notre association.

De nouveaux projets pour l'association sont à l'étude pour 2025 et les années à venir.

*Loïc Gautier,
Président de l'association*



Pôle verrerie (La Coursive)

Nouveau Show room (Salle exposition)



Toutes ces informations
sont à retrouver
sur le site internet :
amisverriers.e-monsite.com



Fougères agglomération

Médiathèque de Laignelet - VOICI NOS ANIMATIONS

BÉBÉ BOUQUINE : un moment de découverte des livres pour les 0-3 ans. Accompagnés de leurs assistantes maternelles, parents, grands-parents, les petits se retrouvent pour des lectures et comptines avec Séverine Bigot, bibliothécaire. Ce rendez-vous est proposé un vendredi par mois de 9h30 à 10h15. La jauge étant limitée à 10 enfants, les inscriptions sont nécessaires. Pour s'inscrire et connaître les dates, allez sur le site des médiathèques de Fougères agglomération : <https://mediatheques.fougères-agglo.bzh/>

LE FABLAB SE DÉPLACE À LA MÉDIATHÈQUE ! Jeudi 10 juillet de 10h00 à 12h00, découvrez la réalité virtuelle mixte !

La réalité mixte est un mélange de réalité virtuelle et de réalité augmentée vous permettant ainsi d'interagir virtuellement avec le monde réel. Notre fablab s'est équipé du dernier casque de réalité virtuelle permettant la découverte accessible pour les nouveaux utilisateurs de ces nouvelles technologies. A partir de 12 ans, par créneau de 20 mn par participant sur inscription.

ATELIER CRÉATIF : Pour la première fois, un atelier créatif pour les enfants a été proposé pendant les vacances scolaires d'avril. Six enfants de 6 à 10 ans ont participé et on s'est bien amusé à découper, déchirer, coller !

L'équipe de bénévoles de la médiathèque réfléchit à mettre en place ce genre d'activité pendant les vacances scolaires de la Toussaint, février ou Pâques. Pour connaître toutes les activités proposées, consultez le site des médiathèques et l'application CityALL de la commune.

LA MÉDIATHÈQUE EST GRATUITE POUR TOUS !

Elle est ouverte les jours suivants :

Mardi : 16h00-18h00
 Mercredi : 10h00-12h00 / 16h00-18h00
 Samedi : 10h00-12h00

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en juillet et août.



Vélo surf ENVIE DE CHANGER DE MOBILITÉ ?

Les 28 communes de Fougères Agglomération, dont Laignelet bénéficient d'un service de location longue durée de vélos électriques (VAE). Écologique, pratique et économique, idéal pour vos trajets au quotidien Bon plan : Votre employeur peut couvrir jusqu'à 75 % de votre abonnement !

Abonnements VAE Classique

3 mois ➔ 90 €
 6 mois ➔ 180 €
 12 mois ➔ 300 €

Abonnement vélo cargo/longtail/midtail :

3 mois ➔ 150 €

Rejoignez la mobilité douce dès maintenant en vous inscrivant sur la liste d'attente www.lesurf.fr !

À CHACUN SON VÉLO

Des vélos pour chaque besoin : famille, loisirs et professionnels. Le SURF vous offre différentes solutions pour profiter des avantages du vélo. **À vous de choisir celle qui vous convient !**

VAE CARGO PRO

Artisans, optez pour le vélo cargo : la solution idéale pour vos déplacements sans voiture. **Il peut transporter jusqu'à 100 kg !**

VAE CARGO FAMILIAL

Pratique et spacieux, le vélo cargo transporte enfants, courses et plus, tout en offrant confort et stabilité.

VAE MI-LONG

Ces vélos sont à la fois agiles et pratiques, offrant un porte-bagages étendu pour transporter enfants et affaires, parfaits pour les sorties familiales. Accessoires inclus : siège bébé, selle enfant pour cadre avant, housse de pluie, sac avant.

VAE RALLONGÉ

JE M'INSCRIS !

Je peux m'inscrire sur liste d'attente via :
 > La maison des mobilités <
 > Le site www.lesurf.fr <

LES VÉLOS ORANGE, POURQUOI LES CHOISIR ?

- o Zéro frais d'entretien.
- o Tous nos vélos sont équipés d'un antivol, d'un rétroviseur et d'un support téléphone.
- o Accompagnement personnalisé par notre technicien.

POUR LOUER JE DOIS :

- o Être âgé de 18 ans ou plus.
- o Résider dans Fougères Agglomération.
- o Prendre connaissance du règlement d'utilisation.
- o Faire un dépôt de garantie (non prélevé).

MAISON DES MOBILITÉS (gare routière)

Tél. 02 99 99 08 77
 6, rue des Frères Devéria, 35000 Fougères
maisondesmobilités.fougèresagglomération.fr

Lundi au vendredi de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
 Samedi de 8h30 à 12h00

Plus d'infos sur le site lesurf.fr

LES VÉLOS ORANGE, POURQUOI LES CHOISIR ?

LIBRAISON POSSIBLE

- o Exclusivement pour les VAE standard
- o Livraison possible : Communes non desservies par le bus SURF
- o Pas de livraison : Communes desservies par le SURF

TARIFS

VAE	3 mois	6 mois	1 an
90€	180€	300€	

10 mois d'abonnement soit 2 mois offerts !

Par prélèvement de 50€ par mois

ASSURANCES

Pensez à vérifier avec vos assurances avant le rendez-vous. Si elles ne vous couvrent pas, pas de panique, nous vous proposons deux options :

	VAE	Autres vélos
Responsabilité Civile	4,80€	4,80€
Façon du dépôt de garantie	3€	5€
TOTAL	7,80€	13,80€

BON PLAN > PRIME EMPLOYEUR

-50% à -75% sur le montant de votre location vélos*

*Disponible pour tous les salariés. Plus d'infos sur lesurf.fr

LE JOUR J'AI BESOIN :

- o De ma pièce d'identité.
- o De mon justificatif de domicile à mon nom de moins de 3 mois.
- o De mon téléphone/smartphone pour valider le paiement en ligne.
- o Et de mon RID.

LES VÉLOS SURF

SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Un service opéré par et

Démarches administratives



Tous les jeunes doivent se faire recenser à la mairie le mois d'anniversaire de leur 16 ans ou avant la fin du 2^{ème} mois suivant. C'est une première étape avant la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Elle est aussi OBLIGATOIRE.

Pièces à fournir : ↓

Carte d'identité et livret de famille

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram: @DSNjeunesse
 LinkedIn: Direction du service national et de la jeunesse
 X: @DSNjeunesse
 YouTube: DSNjeunesse

PRÉPARER VOTRE RETRAITE

QUELQUES ÉTAPES CLÉS

- 5 ANS AVANT MON DÉPART** : je m'inscris à Mon agenda retraite et je découvre les démarches à effectuer.
- 4 ANS AVANT** : je consulte et je mets à jour ma carrière.
- 3 ANS AVANT** : j'estime le montant de ma retraite.
- 2 ANS AVANT** : je fais le point sur mon départ à la retraite.
- ENTRE 1 AN ET 6 MOIS AVANT** : je m'assure d'avoir fait toutes les démarches nécessaires.
- 5 MOIS AVANT** : je demande ma retraite en ligne.

Alors pour être sûr de ne rien oublier et être fin prêt le moment venu, **inscrivez-vous gratuitement à Mon agenda retraite !**

PASSEPORTS CARTES D'IDENTITÉ	ASSOCIATIONS
1 Vous devez vous rendre sur https://predemande-cni.ants.gouv.fr	1 Vous devez vous rendre sur service-public-asso.fr
2 Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace »	2 Vous devez créer un compte en cliquant sur « se connecter »

CARTES GRISES	PERMIS DE CONDUIRE
1 Vous devez vous rendre sur https://immatriculation.ants.gouv.fr	1 Vous devez vous rendre sur https://permisdeconduire.ants.gouv.fr
2 Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace »	2 Vous devez créer un compte en cliquant sur « Accéder à mon espace »



Nouveaux habitants :

Afin de vous informer, il est très important que les nouveaux habitants se présentent en mairie, munis de leur carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile. Nous vous informerons sur vos diverses démarches nécessaires lors d'un emménagement (carte grise, inscription sur les listes électorales, recensement pour la desserte du service de collecte des ordures ménagères, horaires de bus, associations présentes sur la commune...).

Une rencontre des nouveaux habitants vous sera proposée le samedi 15 novembre à 10h à la salle de la Foucherais.

En cas de déménagement, il convient de procéder de la même façon dans votre nouvelle commune et de nous prévenir de votre départ.

Démarches administratives

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?*Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

L'espace France services est là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...

France services, c'est en un seul et même endroit la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, la MSA, Pôle Emploi, les impôts, La Poste, les services des Ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques, pour vous donner un premier niveau d'information et vous accompagner dans les démarches en ligne.

Lundi, mardi, 9h-12h et 13h30-16h.
Mercredi : 9h-12h sur rendez-vous le mercredi après-midi
Judi : 10h-12h et 16h30-18h.
Vendredi : 9h-13h30 Fermeture le vendredi après-midi.



France services Fougères
 9, avenue François-Mitterrand
 35300 Fougères
 Tel : 02 21 86 26 09

E-mail : sp-franceservices-fougères@ille-et-vilaine.gouv.fr

5 BONNES RAISONS DE TENTER LA CONCILIATION



UN PASSAGE OBLIGÉ LORSQU'UN LITIGE SURGIT

La loi de modernisation de la justice du XXIème siècle milite pour une justice plus proche, plus efficace et plus protectrice afin de renforcer son exemplarité.

45 000

c'est le nombre de dossiers supplémentaires de conciliation qu'entraînera la réforme de la Justice.



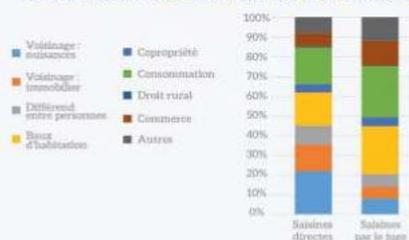
Les conciliateurs de justice en France

3 conciliateurs / 100 000 habitants
 117 conciliations par an en moyenne par conciliateur

VISITES, SAISINES & RÉOLUTIONS (2014)



RÉPARTITION EN TYPES DE LITIGES



La conciliation de justice



Qu'est-ce que c'est ?



Conciliateurs de France
www.conciliateurs.fr

Fédération des associations de conciliateurs de justice de France



Inscription sur les listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous avez la possibilité d'effectuer votre demande d'inscription en vous présentant en mairie ou bien en ligne en indiquant dans la barre d'un moteur de recherche « Je m'inscris sur les listes électorales »

En cas d'inscription en mairie, il vous sera demandé de compléter un formulaire et de fournir les pièces suivantes :

- Pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau...)

Les jeunes de 18 ans ayant été recensés dans la commune à leurs 16 ans sont automatiquement inscrits.

Si vous changez de domicile, il vous appartient de communiquer votre nouvelle adresse à la mairie.



AIRES DE JEUX À LAIGNELET

Résidence des Verriers

Résidence la Priauté



Au fond du terrain de foot

Résidence le Clos d'Augustine

Zone artisanale de la Touche

Terrain des sports

Atelier municipal

Bibliothèque

Jardin des Hortensias

Résidence la Source

Résidence du Georgeault

Résidence les Coteaux

Résidence le Val

Résidence le Vallon

Résidence La Pichonnais



Jardin des Hortensias



Au Val

Résidence des Sabotiers

Résidence la Hétraie

Résidence la Perrière

Résidence Ste Anne

Résidence le Clos des Capucines

Salle communale

Mairie

Laignelet

Résidence la Roche

Allée de Plaisance

Résidence la Vallée

Résidence Intergénérationnelle des 3 Chênes

Pôle Enfance



Derrière l'école

Résidence Azur

Résidence Emerald

Résidence le Clos Coris

Salle multi activités La Foucherais



Terrain salle multi-activités la Foucherais